UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Contribution des institutions de microfinance dans la réduction de la pauvrété : cas de l'UCODE_microfinance Kirundo

Nduwimana, Révocat; Rungano, Zadig; Sous la direction de : M. Ndayitwayeko Willy Marcel

2009

UB, Faculté des sciences économiques et administratives

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1343

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

CONTRIBUTION DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE : Cas de l'UCODE-MICROFINANCE KIRUNDO

Par

NDUWIMANA Révocat
&
RUNGANO Zadig

Sous la direction de :

M. NDAYITWAYEKO Willy Marcel

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences Economiques et Administratives

Option : Economie Rurale

Bujumbura, Décembre 2009

Dédicaces

A Dieu tout puissant,
A mes regrettés parents,
A mes regrettés frères,
A mes frères et sœurs,
A mes amis et connaissances

NDUWIMANA Révocat

A Dieu tout puissant,
A mes chers parents,
A mes frères et sœurs,
A la famille BURIKUKIYE François,
A mes amis et connaissances

RUNGANO Zadig

Nous dédions ce mémoire.

Remerciements

Ce travail est le fruit de l'effort de plusieurs personnes. Nous voudrions donc exprimer nos profonds sentiments de reconnaissance et de gratitude à tous ceux qui nous ont aidés et permis de réaliser ce travail.

Nos remerciements vont d'abord à l'endroit de Monsieur Willy Marcel NDAYITWAYEKO, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives et directeur de ce mémoire qui, malgré ses multiples engagements a accepté spontanément la direction de ce mémoire. Ses conseils combien pertinents et enrichissants, sa rigueur scientifique et sa disponibilité ont été pour nous d'une importance capitale.

Nous remercions en second lieu Docteur Ingénieur Patrice NDIMANYA et Monsieur Léonard NKUNZIMANA, respectivement président et membre du jury qui ont accepté, malgré leurs multiples obligations, de lire ce travail et de faire partie du jury de son évaluation.

Nous sommes également reconnaissants envers toutes les personnes qui nous ont donnés une formation tant intellectuelle que morale, de l'école primaire à l'université particulièrement nos professeurs de la Faculté des Sciences Economiques et Administratives.

Enfin à toute personne, parentés ou amis qui nous ont toujours prêtés main forte chaque fois que de besoin, nous disons sincèrement merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP	: Analyse en Composante Principale
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BNDE	: Banque Nationale pour le Développement Economique
BRAC	: Bangladesh Rural Advancement Comitee
BRB	: Banque de la République du Burundi
BRI	: Bank Rakyat Indonesia
CECM	: Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel
CFCM	: Caisse Fédérale du Crédit Mutuel
CICM	: Centre International du Crédit Mutuel français
COFIDE	: Compagnie Financière de Développement
COGERCO	: Compagnie de Gérance du Coton
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
COPED	: Conseil Pour l'Education et le Développement
COSPEC	: Coopérative de Solidarité avec les Paysans pour l'Epargne et le Crédit
Dépensehabilenf	: dépenses en habillement des enfants de moins de 15ans par an
Déphabil	: dépenses en habillement pour adultes par an
DHD	: Développement Humain Durable
énergiutilisée	: source d'énergie utilisée
étatcivil	: état civil
étatmaison	: état de la maison
Event2day	: Evénement spécial dans les deux derniers jours
FBU	: Franc Burundais
FDC	: Fonds de Développement Communal
FECECAM	: Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
Foodmnth	: nombre de jour où le ménage n'avait pas assez à manger quotidiennement pendant les 30 derniers jours
foodyear	: nombre de mois où le ménage n'avait pas assez à manger au moins un jour pendant les 12 derniers mois
IDEC	: Institut pour le Développement Economique
IDH	: Indice de Développement Humain
IMF	: Institution de Microfinance
inferior	: alimentation inférieur
IPH	: Indicateur de Pauvreté Humaine
IPM	: Indicateur de Pauvreté Monétaire
ISDH	: Indicateur Sexospécifique de Développement Humain

Kcal	: Kilocalorie
luxfood	: repas délicieux.
mbreIMF	: membre d'IMF
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
murexterne	: type de mur externe
nbrechambre	: nombre de chambre
nbrenfant	: nombre d'enfant de moins de 15 ans
niveauinstruict	: niveau d'instruction
nummeal	: nombre de repas pris par jour
occupat	: occupation principale
OCIBU	: Office des Cultures Industrielles du Burundi
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OTB	: Office du Thé du Burundi
PED	: Pays en Développement
Peutécrire	: peut écrire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays Moins Avancés
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Parité des Pouvoirs d'Achat
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs du Bien être
SFD	: Systèmes Financiers Décentralisés
SRDI	: Société Régionale pour le Développement de l'Imbo
Stockharicot	: stock de produits locaux
UCODE- MF	: Union pour la Coopération et le Développement Microfinance
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	: United Nations for Educational Science and culture Organization
Volumecrédit	: volume du crédit obtenu
$US	: Dollars américains

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Taux de pauvreté (en pourcentage de la population) année 2006 14
Tableau n°2 : Taux de pauvreté par occupation et sources de revenus 16
Tableau n° 3 : L'indicateur du développement humain en tendances au Burundi et au Rwanda 17
Tableau n° 4 : pauvreté non monétaire 18
Tableau no5 : Evolution de l'IDH au Burundi de 1990 à 2002 19
Tableau n° 6 : Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH) 20
Tableau n° 7 : Répartition (en %) de la population par milieu de résidence et par sexe selon la branche d'activité 21
Tableau n° 8 : Burundi, Indicateur de la pauvreté humaine et ses composantes 23
Tableau n° 9 : Production agricole et pauvreté 24
Tableau no10 : La proportion de la clientèle féminine des institutions par région du monde 32
Tableau no11: Crédit solidaire versus Crédit individuel 41
Tableau no12 : Profil de la structure familiale des ménages enquêtés 55
Tableau no13 : Evénement spécial et nombre de repas 59
Tableau no14 : Fréquence de consommation des produits de base 59
Tableau no15 : Dépenses en habillement 60
Tableau no16 : Habitat 61
Tableau no17 : La matrice des composants 63
Tableau no18 : Test de student 64

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique no1 : Proportion en pourcentage de l'état civil des chefs de ménage 56
Graphique no2 : Niveau d'instruction des chefs de ménage 57
Graphique n°3 : Fréquence et volume des crédits 58

TABLE DES MATIERES

Dédicaces i
Remerciements ii
SIGLES ET ABREVIATIONS iii
LISTE DES TABLEAUX v
LISTE DES GRAPHIQUES v
TABLE DES MATIERES vi

0. Introduction Générale 1
0.1. Intérêt du sujet 1
0.2. Problématique 2
0.3. Hypothèses de travail 2
0.4. Articulation et délimitation du travail 3
0.5. Méthodologie 3

CHAPITRE I : CONCEPTS DE LA MICROFINANCE ET DE LA PAUVRETE 4
0. Introduction 4
I.1.Théories sur la microfinance 4
I.1.1. Notion de crédit et de microcrédit 4
I.1.2. La notion de microcrédit et sa particularité par rapport au crédit 5
I.1.3. Notion de microfinance et son domaine 6
a) Notion de microfinance 6
b) Domaïne de la microfinance 7
I.1.4. Evolution de la microfinance au Burundi 8
I.2. Concepts de pauvreté et analyse des indicateurs au Burundi 10
I.2.1. Problématique de définition du concept de pauvreté 10
I.2.2. Etat de la pauvreté et du développement humain au Burundi 11
I.2.2.1. Incidence de la pauvreté monétaire 12
I.2.2.2. Développement humain 17
a) Indice de développement humain 17
b) Disparités sociologiques entre les sexes 20
c) Indicateur de pauvreté humaine 22

CHAPITRE II. LITTERATURE EMPIRIQUE SUR LA MICROFINANCE : De la théorie à la pratique 2
Introduction 2
II.1. La Microfinance et les pauvres 2
II.2. La Microfinance, un instrument approprié ou non ? 2
II.3. Les raisons du succès de la microfinance 29
II.3.1. Un système de fonctionnement adapté aux réalités locales 30
II.3.2. Les méthodes des institutions de microfinance 31
II.4. Le crédit individuel 33
II.5. Innovation financière du prêt de groupe 34
II.5.1. Dynamique du contrat de crédit de groupe 35
II.5.2. Responsabilité conjointe 36
II.5.3. Les incitations dynamiques 36
II.5.4. Calendriers de remboursement 38
II.5.5. Les garanties auxiliaires 38
II.5.6. Limites de la responsabilité conjointe: le problème du défaut stratégique 39
II.6. L'intégration de la microfinance dans les systèmes financiers 42
II.6.1. Le poids du financement informel 42
II.6.2. Evolution du financement du développement 43
II.6.3. Les IMF partie intégrante de la finance globale des PED 45
II.6.4. Les raisons qui justifient cette intégration dans le système financier global 45
II.7. Les expériences de la microfinance au Bangladesh 48

CHAPITRE III. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFICACITE DES MICROFINANCES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE 50
III.1. Qu'est-ce que l'UCODE Microfinance ? 50
III.1.1. Quelles sont la mission et les valeurs de l'UCODE-MF ? 50
III.1.2. Quelle est la population cible ? 50
III.1.3. Organigramme Opérationnel de l'UCODE – MF 51
III.2. Méthodologie empirique 52
III.2.1. Méthodologie de recherche et technique de collecte des données 52
a) Méthode de recherche 52
b) Technique de collecte des données 52
c) Type de données récoltées 52
III.2.2. Milieu et population d'enquête 52
III.2.3. Echantillonnage 53

III.2.4. Estimation de l'indice de pauvreté par l'Analyse en Composantes Principales : ACP
III.3. Analyse, interprétation et discussion des résultats
III.3.1. Analyse descriptive des ménages enquêtés
III.3.2. Analyse empirique des indicateurs
a. Comparaison des résultats sur base du test du Khi-deux
b. Analyse en composantes principales 6

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS 6

BIBLIOGRAPHIE 6

ANNEXES

0. Introduction Générale

0.1. Intérêt du sujet

Le demi siècle qui s'est écoulé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a été une période troublante pour le monde entier, mais aussi une ère de désespoir croissant pour des centaines de millions d'êtres humains.

Au milieu d'un progrès matériel sans précédent, la misère humaine a atteint des proportions inimaginables. Progressant du même pas que la prospérité, la pauvreté est devenue un phénomène mondial, un des plus grands fléaux auquel fait face le monde entier[1].

La lutte contre ce fléau voire son éradication est aujourd'hui une préoccupation mondiale, d'autant plus qu'un cinquième de la population mondiale est affectée par la pauvreté. Plus de 2 milliards de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec seulement 2 dollars par jours (source : rapport Banque Mondiale). Malgré cela, les pauvres ont toujours mené des activités génératrices de revenus pour subvenir à leur besoin. Un des problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés est l'accès au financement.

En effet, dans la plupart des pays en développement, la majorité des gens ne possèdent pas de compte d'épargne, ne contractent pas de crédits auprès des institutions financières formelles, faute de pouvoir offrir des garanties. Nous reconnaissons la nécessité d'assurer l'accès des pauvres en particulier aux services financiers, notamment grâce à la microfinance et au microcrédit. Ceci n'est rien d'autre que la déclaration des chefs d'Etats et de gouvernements réunis au siège des Nations Unies lors du Sommet Mondial de septembre 2005. Cette affirmation reflète un aspect en passe de devenir la clé voûte de la politique d'allégement de la pauvreté qu'est la Microfinance.

Ces structures offrent des services et produits financiers à des populations pauvres actives à divers niveaux et secteurs de l'économie nationale contribuant ainsi à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté.

[1] TEBILI, H.-D., p.10.

Le Burundi est un pays essentiellement agricole où la majorité de la population vit en milieu rural. Cette population contribue pour la plus grande part à la formation du PIB, aux recettes d'exportation et à l'offre alimentaire.[2]

Dès lors, le financement des activités qui se développent dans le monde rural constitue un facteur déterminant dans la réduction de la pauvreté. Le fonctionnement du système bancaire classique a accentué la faiblesse des services financiers en milieu rural

Cette situation a suscité un intérêt croissant des microfinances dans le financement et la promotion de la petite entreprise agricole et rurale présentée comme le pilier de la croissance.

0.2. Problématique

Dans les pays en voie de développement en général, et au Burundi en particulier, il y a le chômage accentué et la surpopulation. Il souffre encore d'un niveau bas de santé, de l'éducation et de l'alimentation, etc.[3]

Le Burundi, dont la principale activité est l'agriculture se trouve désavantagé à bien d'égards: moins de garanties tangibles à offrir au banquier, une aptitude technique plus faible, un revenu faible qui le conduit par conséquent dans une situation de pauvreté qu'on pourrait briser par l'introduction du microcrédit. Les crédits octroyés par les banques ne sont pas accessibles aux pauvres à cause des conditions qui sont exigées par le système bancaire classique. Cette situation bloque l'initiative des plus démunis qui visent la création des activités indépendantes.

Devant cette situation de pauvreté généralisée, deux questions nous viennent à l'esprit:

(1) Est-ce que les clients de microfinance sont bien disposés à satisfaire les besoins vitaux que les non clients?

(2) Est-ce que les fonds mobilisés dans le système de la microfinance contribuent efficacement à la réduction de la pauvreté?

0.3. Hypothèses de travail

1. Il y a une différence entre les clients et les non clients des microfinances sur certains indicateurs du bien être.
2. L'UCODE-Microfinance contribue à la réduction de la pauvreté dans la province Kirundo.

[2] : BRB, Rapport annuel 2003.

[3] NININAHAZWE, D., p.3.

0.4. Articulation et délimitation du travail

Dans le souci de bien conduire notre analyse et donc de pouvoir vérifier nos hypothèses, notre travail s'articule autour de trois chapitres:

- Le premier chapitre porte sur quelques concepts de la microfinance et de la pauvreté, le rôle que peut jouer la microfinance dans la résolution des problèmes financiers des exclus du système bancaire. Enfin, nous allons faire une analyse des indicateurs de pauvreté.
- Le deuxième chapitre est consacré à la littérature empirique de la microfinance ainsi que ses expériences ailleurs.
- Enfin, le troisième et dernier chapitre, « Analyse de l'efficacité des microfinances sur la réduction de la pauvreté », est une étude de cas pratique.

Il est question d'analyser, d'interpréter et de discuter les résultats de notre recherche. Les résultats de l'analyse empirique nous permettront de tirer une conclusion quant à l'opportunité des microcrédits dans le but de réduire la pauvreté.

0.5. Méthodologie

En premier temps, une recherche documentaire a été effectuée dans les différentes bibliothèques et centres de documentation ainsi qu'à l'internet. Des ouvrages généraux, mémoires, des publications et des rapports qui traitent le sujet ont été consultés.

En second temps, une descente sur terrain (Commune Kirundo) a été effectuée pour disposer des données tant qualitatives que quantitatives. Ces données ont été analysées et traitées à base d'un modèle appelé Analyse en composantes principales.

CHAPITRE I : CONCEPTS DE LA MICROFINANCE ET DE LA PAUVRETE

0. Introduction

L'un des principaux obstacles à une participation accrue des plus défavorisés au développement économique dans les pays sous développés est leur difficulté à accéder à des ressources financières. La plupart des institutions financières créées dans les années 1950 et 1960 se sont révélées incapables de bâtir leur pérennité financière, d'une part, et d'autre part, d'atteindre la masse de la population pauvre. C'est pourquoi ont été engagées ces dernières années diverses initiatives de financement à petite échelle, tant en zone urbaine que rurale, et qui associent le plus souvent une intermédiation financière et sociale: la microfinance.

A chaque institution de microfinance correspond une approche particulière de financement. L'objectif des microcrédits est de résoudre les contraintes financières des démunis avec des effets économiques et sociaux, ainsi qu'un impact au niveau micro et macro-économiques.

I.1.Théories sur la microfinance

I.1.1. Notion de crédit et de microcrédit

Le mot crédit a retenu l'attention de certains auteurs en l'occurrence BRANGER, J. (1968) et PETIT-DUTAILLIS (1967).

Pour BRANGER, J., le crédit est « une opération qui consiste, la confiance remporta sur la crainte, à se dessaisir d'un bien, à céder un pouvoir d'achat, à prendre un engagement en échange de la promesse d'une prestation différée dans le temps[4] ».

Quant à PETIT-DUTAILLIS, « faire crédit, c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent, avec une rémunération sur le service rendu et du danger de perte partielle ou totale que comporte même ce service[5]».

[4]: BRANGER, J., Traité d'économie bancaire, Tome1, Paris, PUF, 1968, p14

[5]: PETIT-DUTAILLIS, Le risque du crédit bancaire, Paris, PUF, 1967, p197

Il ressort des deux définitions que le crédit implique la notion de temps, de confiance et la promesse de remboursement ou de restitution financière qui rétrocède son capital au bénéficiaire sur promesse d'un remboursement futur.
L'importance donnée à la couverture du risque, aux conditions de remboursement et à la rémunération du service rendu diffère selon qu'il s'agit de la tendance bancaire ou de la tendance développementaliste.

En effet, dans la tendance bancaire, le mot crédit constitue une opération sérieuse. Il doit se rembourser et le risque doit être couvert par des garanties matérielles à savoir les bâtiments et leurs titres de propriétés.
Les développementalistes, quant à eux définissent le crédit comme un instrument pour atteindre d'autres objectifs. L'essentiel, pour eux, est de distribuer le crédit rapidement et à un maximum d'exploitations agricoles, puisque le crédit a des effets positifs sur l'adoption des innovations comme les engrais, les semences améliorées et le matériel, sur la production et la diversification des productions et des services. Dans ces conditions, le taux de remboursement n'est pas un problème prioritaire et le taux d'intérêt doit être le plus bas possible.

Il sied de constater que la conception du crédit par les deux tendances affiche une différence sensible car au niveau bancaire l'importance du taux d'intérêt et des garanties de remboursement prime sur l'objectif visé par la nature du crédit et limite l'accès aux services financiers de crédit du système bancaire. C'est pour pallier à cette contrainte d'accès au système bancaire que se fonde la création des institutions de microcrédits.

1.1.2. La notion de microcrédit et sa particularité par rapport au crédit

Le microcrédit désigne un système de financement à petite échelle d'activités économiques permettant aux exclus du système bancaire qui ne possèdent pas de garanties suffisantes, de réaliser de petits projets leur permettant d'augmenter leur revenu et d'améliorer leurs conditions de vie.
Le microcrédit diffère donc du crédit par son importance et par les populations qui en sont bénéficiaires. En effet, comme son nom l'indique, il s'agit d'un petit crédit oscillant généralement autour d'un million de Francs Burundais. Les populations qui en sont bénéficiaires sont en principe celles qui n'ont pas accès aux crédits bancaires en raison de la quasi absence des garanties ou de caution financière. Il comporte les caractéristiques suivantes:

- crédit de court terme;

- flexibilité dans l'exigence de garanties;
- crédit reposant souvent sur la caution solidaire des bénéficiaires
- crédit souvent orienté dans le secteur informel comme l'artisanat, le petit commerce et les microprojets agro-pastoraux ;
- proximité à la fois géographique et sociale avec les micro-entrepreneurs

A côté de ces caractéristiques, il convient de souligner que le système de micro crédit vise à intervenir dans le financement des activités n'intéressant pas les banques commerciales et en principe avec des taux d'intérêt relativement bas par rapport à ceux pratiqués par le système bancaire.

I.1.3. Notion de microfinance et son domaine

a) Notion de microfinance

La microfinance est une notion récente et complexe. «Elle est considérée comme une intervention pour répondre aux besoins des pauvres qui s'inscrit bien dans la stratégie contre la pauvreté et les inégalités[4]».
La microfinance s'inscrit dans le cadre de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Deux axes s'offrent à cette visée: l'amélioration des conditions de vie des pauvres (le revenu, la santé, le niveau de vie, l'épanouissement ...) et la création d'une nouvelle norme sociale.

La microfinance procure des degrés de liberté déterminants pour améliorer la vie des défavorisés. Ce sont les épargnants et les emprunteurs qui reconnaissent leurs besoins et décident de leur avenir. Ils sont incités à gérer leurs encours d'épargne avec pertinence et à faire fructifier leur emprunt par des activités génératrices de revenu.
La microfinance s'applique à l'ensemble des opérations relatives à la collecte de l'épargne, à la distribution des microcrédits, à l'encadrement des bénéficiaires de ces derniers et des agents des organisations qui s'en occupent.
Le système de microfinance se distingue du système financier classique par sa clientèle cible. Cette dernière est un public spécifique, en principe composé de pauvres, mais la notion de pauvreté n'étant pas exclusive.

[4] : DESPAQUIER, G., *Techniques financières et développement*, Max Pyeraud, Paris, 2000, p3.

Enfin, le système de microfinance se distingue du système financier classique par son objectif de proximité. La proximité entre la clientèle et son institution de microfinance suppose un suivi des crédits plus étroit que celui pratiqué dans le système bancaire.

b) Domaine de la microfinance

La microfinance désigne un financement à petite échelle, qui offre des services de proximité à une population qui ne possède ni les garanties nécessaires ni la caution financière en vue de l'aider à sortir d'une situation de pauvreté. Dans ces conditions, permettre aux populations pauvres de mettre en valeur leur capacité pour devenir productives est la base de la microfinance.
Les services offerts par la microfinance ne sont pas limités aux activités productives mais ils vont au-delà et sont adressés aux acteurs suivants:
- les micro-entrepreneurs qui sont souvent des opérateurs du secteur informel (artisans, petits
 commerçants et autres petits fournisseurs de services);
- les agriculteurs;
- les consommateurs, étant donné que les prêts à la consommation ou à l'habitat également
 stimulaient l'économie locale par ses effets d'entraînement.

Par rapport à ses considérations, on constate que le domaine de la microfinance regroupe des intervenants de divers ordres allant du secteur informel au secteur structuré.

Au niveau du secteur informel, des pratiques endogènes d'épargne et de crédit existent tout aussi en milieu rural qu'en milieu urbain. Les pratiques existent essentiellement sous forme d'entraide, de tontines et de prêts usuraires. Ces derniers sont généralement promus par des particuliers et leurs taux d'intérêt sont très élevés: ils peuvent atteindre parfois 200% [M. LELART, 2005].

Au niveau du secteur structuré, les institutions de microfinance regroupent tout aussi bien les banques que les états financiers développant des programmes de microfinances, les caisses coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit, les projets de société de développement, les ONGs et associations qui développent des activités d'épargne et /ou de crédit.

Ainsi donc, la microfinance présente des avantages à plusieurs titres par rapport au financement bancaire à savoir:

- le ciblage des pauvres exclus du système financier classique;
- la simplification des procédures d'approbation des prêts ;
- la simplification des procédures et stratégies de recouvrement;
- l'assouplissement des garanties exigées par les banques.

I.1.4. Evolution de la microfinance au Burundi

Le financement du monde rural agricole a toujours été une des préoccupations des autorités burundaises en général et en particulier du MINAGRI. La plus ancienne expérience de microcrédit est celle de la BNDE. Cette banque a vu le jour en 1967 et ses interventions étaient orientées en faveur de petits salariés désireux de développer de petites activités génératrices de revenu dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du tourisme et des services.

La BNDE a également octroyé de petits crédits aux associations de planteurs de riz, de thé, de café et de coton sous l'aval des sociétés encadrant ces filières agro industrielles (SRDI, OCIBU, OTB, COGERCO).
Ces dernières ont fait l'objet du financement des intrants agricoles et du petit outillage mais aussi du crédit campagne. La BNDE a également distribué des lignes de crédit en faveur des salariés, membres des fonds de solidarité des travailleurs salariés de l'enseignement et de la justice.

Même si la BNDE continuait à octroyer des crédits aux groupements et associations de producteurs appuyés par les sociétés d'encadrement des différentes filières, elle n'arrive pas à répondre aux besoins des exploitations agricoles pour diverses raisons dont la plus importante se situe au niveau des règles de fonctionnement de l'institution difficilement maîtrisable par les ruraux.
A partir de ce constat, le Gouvernement a orienté sa politique de financement du monde rural vers la promotion de systèmes financiers décentralisés (SFD). L'objectif est de créer des services financiers de proximité et autogérés afin de répondre aux besoins des populations qui n'ont pas accès aux banques classiques (les petites exploitations agricoles entre autres).

Ainsi le mouvement COOPEC a été créé en 1985 dans le cadre de la coopération Burundi- France. Malheureusement, la crise de 1993 a fortement secoué le secteur en entraînant derrière elle, les pillages, la destruction des infrastructures, la mort ou le déplacement du personnel.
Jusqu'en 1996, ce mouvement bénéficiait d'un appui technique (expert chef de projet) du Centre International du Crédit Mutuel français (CICM). Les effets de 1993 conjugués au retrait de l'appui français ont fortement marqué les secteurs qui se sont heureusement redynamisés à partir de 1998.

Les COOPECs procèdent de deux manières dans l'octroi des crédits :
- Système de crédits directs aux membres sur de garanties personnelles ou d'aval
- Système de partenariat développé avec les ONGs.

Ces dernières placent un fonds de garantie à la fédération qui distribue ensuite les microcrédits aux bénéficiaires et groupements encadrés et avalisés par l'ONG.
Le fonds de développement communal (FDC) quant à lui a été créé en 1992 et avec pour objectif d'accompagner la politique de décentralisation des communes en servant de sources de financement aux associations paysannes avalisées par les communes. Le ralentissement des activités a été observé pendant la période de crise avant d'être redynamisée en 1998. Cependant, ces mécanismes institutionnels de distribution de crédit ont connu des résultats mitigés malgré les coûts importants dégagés par l'Etat et les bailleurs de fonds pour faire fonctionner ces organismes.
Ainsi par exemple, les microcrédits accordés par le FDC ces dernières années ont accusé un faible taux de remboursement. De même, le réseau des COOPECs pourtant soutenu depuis 1991 par la coopération française à travers l'appui du crédit mutuel est aujourd'hui en difficulté, disposant de caisses non opérationnelles ou déficitaires[5].
Jusque vers la moitié des années 1990, seules les structures publiques et para-étatiques étaient engagées dans le système de microfinance. On constate par ailleurs qu'à l'origine du système de microfinance, seules les structures publiques et para-étatiques étaient fonctionnelles.
A partir des années 1995, des structures privées ont vu le jour.

En effet, la CECM a été créée en 1995 et a le mérite de mobiliser l'épargne en plus de donner du crédit. Son approche est similaire à celles des COOPECs. L'ASBL

[5] : PNUD: Projet de politique nationale sur la microfinance au Burundi, Bujumbura, 2002.

TWITEZIMBERE a été créée en 1995 avec plusieurs missions dont celles de distribution des crédits.

Plus récemment (à partir de 2000), la nouvelle institution financière COFIDE (compagnie financière de développement) et les coopératives COPED (conseil pour l'éducation et le développement) et COSPEC (coopérative de solidarité avec les paysans pour l'épargne et le crédit) se sont intéressées à la microfinance avec des approches différentes. La COSPEC se cherche encore, mais compte capitaliser les expériences des COOPECs.
On constate que quoique le secteur de la microfinance soit jeune, il est promu par différentes institutions ayant leur propre stratégie. Certaines mettent plus spécifiquement l'accent sur la fonction épargne « savings driven », d'autres privilégient la fonction crédit « credit driven[6] ».

I.2. Concepts de pauvreté et analyse des indicateurs au Burundi

I.2.1. Problématique de définition du concept de pauvreté

Alors que pour les intéressés, la pauvreté apparaît comme une fatalité, soit comme le fait de ne pas avoir de la chance[7], le rapport mondial de 1997 sur le développement humain, quant à lui, définit le concept de pauvreté à travers trois principaux axes à savoir le revenu, les besoins et les capacités fonctionnelles.
Selon le point de vue du revenu, une personne est pauvre, si et seulement si son niveau de revenu est inférieur au seuil de pauvreté défini.
A ce niveau, il se pose deux problèmes majeurs : celui de pouvoir déterminer le bien être des individus ainsi qu'à partir duquel une personne peut être considérée comme étant pauvre.

Du point de vue des besoins essentiels, la pauvreté est le fait d'être privé de moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins notamment ceux relatifs à la santé, à l'éducation, à l'adduction d'eau en eau potable, des besoins d'emplois et de participation à la vie de la société.

[6] : Renforcement des capacités en microfinance pour le Burundi, Bujumbura, 2002.
[7] : SANE, P. : La pauvreté, une fatalité? UNESCO/Karthala, 2002, p. 10

Par rapport aux capacités fonctionnelles, la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Par exemple disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé, etc.

En raison de ces multiples dimensions, le concept de pauvreté soulève donc un problème d'identification et d'agrégation. Car d'une part, il faut pouvoir évaluer le niveau de bien être des individus et déterminer le seuil à partir duquel une personne peut être considérée comme étant pauvre. D'autre part, et en ce qui concerne surtout le problème d'agrégation, il est difficile d'évaluer correctement la consommation pour certains services notamment la qualité des soins de santé, de scolarité, etc.

Pour contourner les difficultés inhérentes au caractère pluridimensionnel de la pauvreté, la détermination de celle-ci est faite à travers deux types d'indicateurs à savoir les indicateurs de pauvreté humaine (IPH) et les indicateurs de pauvreté monétaire (IPM).

I.2.2. Etat de la pauvreté et du développement humain au Burundi

Le tout premier indicateur et le plus simple, encore utilisé pour déterminer quels sont les pays les plus pauvres (et les plus riches), est le produit intérieur brut par habitant. Ainsi, par exemple, on pouvait dire en 2005 que le Burundi, dont le revenu moyen annuel par habitant était de 190 $US, est plus pauvre que le Rwanda qui avait un revenu moyen annuel par habitant de 229 $US. On dirait alors que le Rwanda est environ 1,2 fois plus riche que le Burundi.

Cette approche présente cependant de sérieux inconvénients dont, principalement, la variation considérable du coût de la vie d'un pays à l'autre. Pour corriger ces distorsions, on convertit le revenu réel en dollars dans une base permettant de prendre en compte le pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies, c'est-à-dire la capacité effective d'acquérir des marchandises, la Parité des Pouvoirs d'Achat (PPA). On parle alors de revenu ajusté. Dans cette optique, le Rwanda, qui présente un PIB par habitant ajusté de 1206 $ PPA, est en réalité « seulement » 1,7 fois plus riche que le Burundi (dont le PIB par habitant ajusté est de 699 $ PPA).

Le PIB est un indicateur controversé car bien qu'utile d'un point de vue statistique pour déterminer la croissance d'un pays ou d'une région, il n'intègre pas toutes les composantes qui contribuent à la qualité de vie des habitants. Un taux de croissance

économique élevé n'est pas forcément révélateur d'une augmentation du niveau de vie. De nouveaux indicateurs sont apparus afin de pallier les lacunes du PIB.

Le plus célèbre, paru en 1990 est l'IDH (indice de développement humain) calculé à partir du PIB par habitant, de l'espérance de vie à la naissance et du niveau d'instruction. En 1995, il y a eu création de l'ISDH (Indicateur Sexospécifique de Développement Humain) qui permet d'identifier les différences de situation entre les hommes et les femmes.
En 1997, est apparu l'IPH (Indice de Pauvreté Humaine) permettant de signaler des manques, des privations ou exclusions fondamentales d'une partie de la population.

Le PIB par habitant ou l'IDH permettent de mesurer et de savoir, respectivement, quel pays est pauvre par rapport à un autre (pauvreté relative) et quel pays est en retard sur un autre en termes de développement humain. Ils permettent également de classer les pays par catégorie de niveau de vie: on dit alors qu'un pays appartient aux groupes des Pays les Moins Avancés (PMA) si son PIB par habitant est inférieur à 750 $US et qu'il appartient au groupe des pays à développement humain faible si son IDH est inférieur ou égal à 0,500[8].

I.2.2.1. Incidence de la pauvreté monétaire

L'existence de la pauvreté monétaire pour une société donnée suppose qu'une ou plusieurs personnes ne peuvent pas atteindre un niveau de bien être matériel correspondant à un minimum acceptable par les normes de la société. Le niveau de revenu ou de dépenses des ménages permet de déterminer l'indicateur de pauvreté monétaire. L'indicateur de pauvreté monétaire (IPM) fait référence à un seuil de niveau de revenu en déça duquel une personne ne peut pas acquérir une quantité minimale des biens et services pour mener une vie décente. Selon le niveau de seuil considéré, on distingue la pauvreté absolue, la pauvreté relative et l'ultra pauvreté:

- La *pauvreté absolue* est exprimée à travers un seuil de revenu mesuré en valeur absolue et correspondant à « un niveau de revenu en dessous duquel on ne peut même pas maintenir le minimum en matière de nutrition, d'habitats et de commodités individuelles[9]». Cet indicateur permet de comparer l'étendue de la pauvreté entre différents pays.

[8] : AHISHAKIYE H., La croissance est-elle pro-pauvre au Burundi? IDEC, août 2008
[9] : PNUD, Vaincre la pauvreté humaine, 1998, p.87

- La *pauvreté relative*, quant à elle, se rapporte à des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la communauté. Elle permet d'apprécier les disparités considérables entre le niveau de vie des classes les plus aisées et les plus défavorables d'une société.
- S'agissant de l'*ultra pauvreté*, elle suppose une situation d'un ménage ou d'une personne qui consacre 80% de ses revenus à l'achat des produits alimentaires.

Comme dans beaucoup de pays en développement, la pauvreté est particulièrement forte en milieu rural. Les données de l'Enquête QUIBB 2006 indiquent que 68.8% des ménages ruraux vivent en dessous du seuil de pauvreté (environ 525 FBu/jour), contre 34% des ménages urbains (environ 820 FBu/jour). Le niveau de pauvreté est particulièrement alarmant dans les provinces de Kirundo (82,3%), Ruyigi (75.9%), Kayanza (75,5%) et Ngozi (75.4%) où environ huit ménages ruraux sur dix sont touchés par la pauvreté.

Sur le plan spatial et au niveau des disparités régionales, il est frappant de remarquer qu'au Burundi, les taux de pauvreté de certaines régions rurales sont 2 fois plus élevés que ceux des centres urbains mêmes s'ils restent très élevés dans les deux zones. Le Nord du pays affiche des taux supérieurs à 70 % tandis que le Sud montre des taux de pauvreté de plus ou moins 50%.

Au niveau de la pauvreté des Burundais selon l'activité économique exercée, il est clair que c'est le salaire et la qualification qui sont à l'origine de la diminution de la pauvreté (tableau n° 2). La catégorie de ceux qui pratiquent l'agriculture vivrière contient plus de pauvres (72.5%) et la catégorie des salariés qualifiés compte moins de pauvre 11.34% et 22.36 % respectivement du secteur public et privé.

En analysant les sources de revenus, il est à remarquer que la production vivrière ne procure que 32% des revenus des agriculteurs. Le reste des revenus proviennent d'une activité rémunérée. Seules les activités des cultures d'exportation, élevage et autre agriculture procurent un revenu consistant de l'activité principale pour respectivement 68.1% et 80.2%. Les sources de revenus témoignent de la nécessité d'exercer une activité en dehors de l'activité principale. Ceci ne va pas sans inconvénient surtout pour les salariés du secteur public qui ne tirent même pas 20% de leur revenu de ce secteur. C'est un phénomène qui mérite une attention particulière en rapport avec la corruption,

les détournements des fonds publics et d'autres sources de revenus en dehors de l'activité principale.

Afin de mesurer la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires, l'apport calorique alimentaire a été estimé à l'aide des données du QUIBB 2006. Au niveau national, les données de l'enquête QUIBB 2006 montrent que l'apport calorique est de 2.086 kcal par équivalent adulte et par jour.

Tableau n° 1 : Taux de pauvreté (en pourcentage de la population) année 2006

Ensemble du pays	66.8		
Monde rural	68.8		
Centres urbains	34.0		
Provinces			
Bubanza	57.0	Makamba	57.1
Bujumbura Rural	64.3	Muramvya	70.0
Bururi	56.7	Muyinga	70.5
Cankuzo	67.7	Mwaro	61.5
Cibitoke	59.5	Ngozi	75.4
Gitega	68.2	Rutana	72.9
Karusi	69.0	Ruyigi	75.9
Kayanza	75.5	Bujumbura-Mairie	28.7
Kirundo	82.3		

Source : Banque Mondiale et République du Burundi, Revue de la Gestion des Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière (PEMFAR) : Améliorer l'Efficacité des Allocations et de la Gouvernance des Dépenses Publiques et Investir dans le Capital Public pour Accélérer la Croissance et Réduire la Pauvreté, juin 2008, p.15

Le pourcentage de la population dont l'apport calorique est très faible est deux fois plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. Dans les régions nord du pays, presque la moitié de la population a un apport énergétique journalier inférieur à 1400 kcal. Dans le sud, moins d'un cinquième de la population appartient à un ménage dont l'apport calorique journalier est très faible[10].

La même étude montre que l'apport calorique est plus bas lorsque la famille est nombreuse, variant de 1713 kcal pour les ménages de plus de six membres à 3028 kcal pour ceux de moins de quatre membres. L'apport calorique est plus élevé quand le chef de famille est célibataire et a un emploi (en particulier salarié). Le taux de fécondité a donc un impact négatif sur l'accélération de la pauvreté. L'apport calorique est plus bas pour les personnes déplacées et les réfugiés qui

[10] : Banque Mondiale, Rompre le cercle vicieux-Une stratégie pour promouvoir la croissance dans un milieu rural sensible aux conflits, Développement durable – Afrique centrale, Département pays 02 Bureau régional Afrique, 2008, P.45.

rentrent, et atteignant 1953 kcal contre 2174 kcal pour ceux qui n'ont jamais quitté leurs domiciles pendant la guerre.

Tableau n°2 : Taux de pauvreté par occupation et sources de revenus

	Taux de pauvreté par occupation			Sources de revenus		
	Population	**% de la population**	**% en pauvreté**	**% revenus**	**% revenus de la source principale**	**% des revenus des salaires dans le groupe**
cultures vivrières	3.166.170	39,58	72,25	31,3	32	68
Cultures d'exportation	638.82	7,86	68,18	4,9	68,1	31,9
élevage et autre agriculture	1.686.876	20,53	68,37	8,6	80,2	19,8
salariés qualifiés en secteur privé informel	139.935	1,47	22,66	13	6,3	93,7
salariés non qualifiés en secteur privé informel	650.352	7,62	57,06	15,8	12,3	87,7
secteur informel-services	251.869	2,94	56,88	5,1	18,2	81,8
Autres secteurs informels	264.634	3,03	64,43	5,6	12	88
salariés qualifiés en secteur public	149.349	1,52	11,34	11,4	7,3	92,5
salariés non qualifiés en secteur public	116.010	1,25	52,33	4,4	10,8	89,2
Inactifs	946.440	14,19	71,54	0	0	0
Total	**8.010.431**	**100**	**66,86**	**100**		

Source : Banque Mondiale (2008), Pauvreté, vulnérabilité et insécurité alimentaire au Burundi : quelques résultats de l'enquête QUIBB 2006, diapositif n° 10 et n° 11

I.2.2.2. Développement humain

Le développement humain est un phénomène multidimensionnel qui touche les différents aspects des conditions économiques et sociales des populations : ressources monétaires mais aussi alimentation et nutrition, accès à l'eau, à l'habillement, à la santé, à l'éducation et au logement, capacités de promotion sociale, etc. Le concept ne se limite pas à la simple accumulation de richesses, de revenus ou de croissance économique mais renvoie à une entreprise de progrès centrée sur l'homme et son bien être.

a) Indice de développement humain

En ce qui concerne le Burundi, son indicateur de développement humain a connu une légère augmentation puisqu'il est estimé à 0,413 en 2005, valeur supérieure à celle de l'année 1975, qui était de 0,290. Le Burundi est classé derrière le Rwanda qui avait pourtant connu un grand recul de l'IDH de 1995 à 2000.

Tableau n° 3 : L'indicateur du développement humain en tendances au Burundi et au Rwanda

Pays	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Rwanda	0.337	0.385	0.403	0.340	0.330	0.418	0.452
Burundi	0.290	0.318	0.352	0.366	0.347	0.368	0.413

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain, Rapport 2007/2008, Annexes statistiques

Un bref examen des trois composantes de cet indicateur synthétique permet de comprendre la source de cette contre performance du Burundi par rapport au Rwanda. D'après le tableau n° 4, l'espérance de vie à la naissance n'est pas un facteur expliquant de cette infériorité de l'IDH au Burundi. L'espérance de vie des Burundais est toujours supérieure à celle des Rwandais.

En examinant à partir des données du tableau n°4, la deuxième composante de l'IDH, c'est-à-dire le niveau de savoir et de connaissance des Burundais, mesuré par l'indicateur du niveau d'instruction ou le taux de scolarisation, tous niveaux

confondus (y compris l'alphabétisation), on se rend compte qu'il est légèrement inférieur à celui du Rwanda durant toute la période 1998-2005.

Enfin, en ce qui concerne la troisième composante de l'IDH à savoir le revenu exprimé par le PIB réel par tête d'habitant (PPA), les données montrent qu'entre 1998 et 2005, l'écart s'est beaucoup creusé entre le Burundi et le Rwanda pour cet indicateur en faveur de ce dernier de telle sorte que le PIB Rwandais est presque le double de celui du Burundi.

Tableau n° 4 : pauvreté non monétaire

	Burundi		Rwanda	
	1998	**2005**	**1998**	**2005**
IDH	0.321	0.413	0.382	0.452
Espérance de vie à la naissance	42.7	48.5	40.6	45.2
Revenu par tête (PPA)	570	699	660	1206
Indicateur du niveau d'instruction	0.38	0.522	0.57	0.602
Alphabétisation des adultes (%)	45.8	59.3	64.00	64.9
Taux de scolarisation global (%)	**22**	**37.9**	**43**	**50.9**

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2005 et 2000, annexe statistiques

Sur la base du calcul de l'IDH au niveau national, on note que les trois premières années de la décennie 90 ont été marquées par des progrès lents mais perceptibles de l'état de développement humain. Pour chacun des trois éléments constitutifs de l'IDH (espérance de vie, niveau d'instruction et niveau de croissance économique), une amélioration a été constatée d'année en année. La crise politique d'octobre 1993 et la guerre civile qui l'a suivie vont apporter un coût d'arrêt brutal à cette évolution.

Les données font ressortir les faits suivants :

- L'indicateur de Développement Humain a chuté jusqu'en 1997. Depuis lors, il a pratiquement stagné à son niveau de 1998.
- Le recul de la production intérieure apparaît clairement comme le premier facteur de

baisse de l'IDH.

L'indicateur relatif au PIB est ainsi passé d'une valeur indiciaire de 107 en 1993 à 79 en 1997. En 2002, il se situe à 23 points en dessous de son niveau de 1990.

Tableau n°5 : Evolution de l'IDH au Burundi de 1990 à 2002

Année	Espérance de vie à la naissance (années)	Taux d'alphabétisation des adultes (>15ans)	Taux brut de scolarisation combiné du primaire au supérieur	PIB par Habitant En PPA	Indice d'espérance de vie	Indice du niveau d'instruction	Indice du PIB	Valeur de l'IDH
1990	51.3	37.08	32.87	677.1	43.83	35.68	31.92	0.372
1991	51.7	37.85	33.54	693.2	44.5	36.42	32.32	0.377
1992	51.8	38.63	32.61	773.9	44.97	36.62	34.15	0.385
1993	51.1	39.00	32.56	663.5	43.50	36.85	31.58	0.373
1994	50.6	39.67	22,06	563.9	42.67	33.80	28.87	0.351
1995	49.6	40.32	25.87	513.7	41.33	35.50	27.31	0.347
1996	49.2	40.94	21.32	466.1	40.33	34.40	25.69	0.335
1997	48.8	41.53	22,1	459.9	39.67	35.05	25.47	0.334
1998	48.5	42.10	26.32	474.0	39.17	36.84	25.97	0.340
1999	48.2	42.04	30.58	456.1	38.67	38.22	25.33	0.341
2000	48.0	41.99	31.82	439.5	38.33	38.60	24.71	0.339
2001	47.8	41.94	32.53	437.3	38.00	38.80	24.63	0.338
2002	47.6	42.06	34.28	445.2	37.67	39.47	24.92	0.340

Source : Base de données des indicateurs du DHD au Burundi

- L'espérance de vie a enregistré une baisse régulière depuis 1993 : d'un niveau de 51,8 ans, elle serait redescendu en dessous de 50 ans en 1995 et serait estimée à 47,6 ans en 2002, soit une perte de 4,2 années de vie en moyenne sur la période. En termes indiciaires, le recul serait de 14 points entre 1990 et 2002. Ce recul marqué s'expliquerait d'abord en raison des pertes humaines considérables consécutives à la guerre. Le niveau d'instruction serait la seule variable à connaître une évolution encourageante. Certes, la guerre a eu dans un premier temps des conséquences désastreuses, en particulier sur les capacités d'offre (infrastructures scolaires et personnel enseignant) et sur la demande (réduction de la fréquentation scolaire liée à l'insécurité, au déplacement des populations, à

la déstructuration du tissu familial....). Mais, il semble que depuis 1998, on assiste à une remontée progressive de la fréquentation des établissements scolaires. Le taux brut de scolarisation combiné (de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur) serait ainsi passé de 22.1% en 1997 à 31.82% en 2000 et à 34.28% en 2002.

b) Disparités sociologiques entre les sexes

A l'image de l'IDH, l'ISDH vise à rendre compte du niveau des potentialités humaines essentielles (espérance de vie, niveau d'instruction et de revenu), mais en corrigeant l'IDH en fonction des inégalités sociologiques entre les sexes. Plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes.

Tableau n° 6 : Indicateur Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)

ISDH	Espérance de vie à la naissance (ans)		Taux (%) de scolarisation combiné pour l'éducation primaire, secondaire et supérieure		Revenu estimé du travail (PPA en US$)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0.409	49.8	47.1	34	42	611	791

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2007/2008, annexes statistiques

La disparité entre femmes et hommes burundais en termes de développement humain est illustrée par le tableau n° 6. Il ressort de ce tableau que 34 % des femmes contre 42 % des hommes savent lire et écrire. En revanche, les femmes connaissent une longévité supérieure à celle des hommes. L'écart des revenus issus du travail est également important, 611 USD pour les femmes contre 791 USD pour les hommes.

En se référant aux données des tableaux 4 et 6, l'ISDH est proche de l'IDH, cela signifie que les hommes burundais ne sont pas plus lotis que leurs compatriotes de sexe féminin en termes de développement humain.

Tableau n° 7 : Répartition (en %) de la population par milieu de résidence et par sexe selon la branche d'activité

	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	Masculin	Féminin
Agriculture et pêche	61.6	17,1	70.3	51.7	76.8
Industries extractives	2,5	3,2	2,3	3,6	0.7
Eau-électricité	3	3,7	2,9	4,6	0,6
Commerce, réparation	4,7	13,1	3,1	5,9	3
Transport	2,2	7,2	1,2	3,5	0,2
Banque, services	0,5	2,4	0,1	0,6	0,4
Administration	9,4	22,9	6,8	10,9	7,1
Organismes extra territoriaux	0,4	1,7	0,1	0,4	0,3
Activités informelles, commerce	3,2	7,3	2,4	3,3	3,1
Activités informelles, construction	4,2	4,4	4,2	6,6	0,6
Activités informelles, services	4,7	13,4	3	6	2,7
Activités informelles, élevages	1	0	1,2	0,8	1,3
Non déclaré	2,6	3,6	2,4	2,2	3,2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Ministère de la planification et du développement, l'enquête QUIBB 2006, annexe 7.6, p.211

Le tableau n°7 complète l'ISDH et montre que 61.6% des travailleurs sont occupés dans l'agriculture, 13.1% dans le secteur informel, 9.4% dans l'administration et 13.3% dans les autres branches d'activité.

Il indique également que les femmes sont plus nombreuses (76.8%) que les hommes (51.7%) à occuper des emplois dans l'agriculture alors que cette dernière constitue un secteur procurant les bas revenus.

c) Indicateur de pauvreté humaine

L'indicateur de la pauvreté humaine examine la répartition des avancées humaines à l'intérieur du même pays, en mettant en évidence l'ampleur des manques ou déficits de capacités chez les individus du pays en question. L'IPH mesure la misère dans quatre grands aspects de la vie humaine: la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale[11].
Que ce soit l'une ou l'autre forme de pauvreté, celle-ci peut revêtir un caractère structurel ou conjoncturel selon la durée du phénomène.
En effet, la pauvreté est structurelle quand il résulte de l'inégale dotation en facteurs de production, de l'inégalité face aux opportunités de développement et au manque de renforcement des capacités des groupes pauvres.
Par contre, elle est conjoncturelle, pour un pays ou une région en conflit ou en crise telles que la famine, les catastrophes naturelles comme la sécheresse, les inondations, etc.

Le tableau n° 8 indique pour le Burundi une valeur de l'IPH-1 égal à 0,376 (ou 37,6 %). Cela signifie que, dans ce pays à faible niveau de développement humain (IDH = 0,413), 37,6 % des Burundais souffrent d'un déficit dans l'une ou l'ensemble des trois dimensions de la pauvreté humaine et qu'ils vivent dans des conditions de dénuement total.
Une comparaison des valeurs de l'IDH et de l'IPH-1 donne une meilleure idée de la répartition des avancées humaines. Prenons l'exemple de la Guinée qui est presque au même niveau de développement humain (IDH = 0,456 et classé 160ème) que le Burundi (IDH = 0,413 et classé 167ème).
Les Guinéens vivant dans des conditions de dénuement total sont bien plus nombreux (52.3 %) que les Burundais vivant dans les mêmes conditions[12].

[11] : Aho (2006). « chapitre 1 : Etat de la pauvreté et du développement humain en Centrafrique », PNUD (2006), Pour une stratégie de croissance Pro-Pauvres et au service du développement humain, Communications Science Impact, Canada, p.15

[12] : Les chiffres sont tirés des annexes du PNUD, Rapport sur le développement humain 2007/2008

Tableau n° 8 : Burundi, Indicateur de la pauvreté humaine et ses composantes

	IPH	Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 40ans (% de la cohorte) 2000-05	Taux d'alphabétisme des adultes (% des personnes de 15ans et plus) 1999-05	Population n'utilisant pas une source d'eau améliorée (%) 2004
	Classement (IPH-1)			
Burundi	81	38,2	40,7	21
Guinée	103	28,6	70,5	50

Source : PNUD (2008), Rapport sur le Développement humain 2007/2008

La brièveté de la vie est l'un des principaux critères révélateurs de la pauvreté humaine. Décéder avant 40 ans signale en effet une indigence grave. C'est malheureusement la situation au Burundi où 38.2% d'enfants nés au cours de la période 2000-2005 risquent de mourir avant d'atteindre l'âge de 40 ans. Il s'agit d'un taux qui n'est pas très élevé en Afrique au Sud du Sahara. La deuxième composante de l'IPH-1 montre que le taux d'alphabétisation des adultes est de 40.7%. En ce qui concerne la troisième dimension de l'IPH à savoir l'accès à une source d'eau potable, c'est cette dernière composante qui expliquerait la meilleure position du Burundi par rapport à la Guinée en ce qui concerne l'IPH-1. Le tableau n° 8 montre que seulement 21 % de Burundais sont privés d'eau potable.

Le niveau de pauvreté est aussi lié à l'agriculture exercée par les paysans. Le tableau n° 9 fait apparaître que le premier quintile des pauvres se trouvent dans la catégorie de ceux qui produisent peu de quantité de cultures vivrières comme le riz, le haricot et les cultures de rente.

Le cinquième quintile comprend la catégorie des individus qui sont plus producteurs de céréales que des cultures de rente. La catégorie des individus les plus performants en ce qui concerne les cultures de rente est classée dans le quatrième quintile. Ceci pousse à reconnaître le rôle traditionnel que jouaient l'agriculture et surtout les cultures vivrières dans le bien être de la population.

Tableau n° 9 : Production agricole et pauvreté

Produit	National	Milieu de résidence		Quintiles				
		Urbain	Rural	1	2	3	4	5
Haricot	541.85	47.84	562.16	164.57	400.01	469.84	681.20	903.97
Riz paddy	1086.40	3735.63	977.5	546.56	861.51	790.06	2112.42	1124.93
Banane Légumes	1309.43	86.40	1359.7	845.35	768.21	842.92	968.70	3122.64
Banane à bière	5457.87	1354.26	5626.55	4187.30	3109.62	5049.62	721.07	7737.56
Pomme de terre	948.87	522.90	966.38	220.63	370.40	802.15	990.69	2361.21
Patate douce	551.78	230.37	564.99	294.45	277.62	535.17	972.57	679.56
Manioc	1513.15	629.4	1549.48	397.85	1089.93	926.24	2322.16	2922.61
Tomate	512.68	679.21	505.84	384.54	439.26	192.15	729.70	817.99
Noix de palme	677.96	349.95	691.44	83.54	153.55	454.74	938.29	1760.30
Café	5252.01	1246.67	5416.64	2840.15	3328.50	4470.73	8772.83	6850.22
Thé	968.71	0.0	1008.53	564.20	397.54	900.03	1541.51	1440.76
Coton	93.51	69.27	94.50	10,27	86.92	178.60	150.35	41.42
Tabac	167.46	2,47	174.24	74.96	290.55	155.92	148.8	167.09

Source: Quentin Wodon (2008), Pauvreté, vulnérabilité et insécurité alimentaire au Burundi: Quelques résultats de l'enquête QUIBB 2006, Banque Mondiale, diapositif, 55

En bref, si les tendances actuelles se poursuivent, les perspectives de progrès vers une sortie dans un avenir proche sont très minces pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'incidence de la pauvreté a doublé de 1993 à 2006 et il y a des disparités entre la ville et le milieu rural; les indicateurs sociaux sont très bas. A la question de savoir s'il est possible d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, les groupes de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement ne sont pas du tout optimiste :

- Diminuer la pauvreté et la faim : difficile ;
- Atteindre la scolarisation universelle : probable ;
- Donner toutes leurs places aux femmes : défi du contrôle sur les ressources ;
- Réduire la mortalité infantile à 25‰ en 2015 : très improbable
- Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle : très improbable ;
- Combattre le VIH/SIDA et autres maladies : probable ;
- Assurer la pérennité environnementale : improbable.

CHAPITRE II. LITTERATURE EMPIRIQUE SUR LA MICROFINANCE : De la théorie à la pratique

Introduction

De nombreux travaux ont été réalisés pour mettre en évidence le rôle de la microfinance dans l'économie des pays. Ceci afin d'identifier la relation qui existe entre la microfinance et le développement économique d'une nation en prenant bien sûr en compte les modifications macro financières liées à la globalisation, notamment dans les PED où les politiques économiques et sociales mises en œuvre n'ont pas permis d'améliorer de manière significative les conditions de vie des populations les plus démunies. La microfinance semble être aujourd'hui un rempart contre les maux dont font face ces PED. En effet, pour réduire la pauvreté, de nombreuses interventions sont possibles.

Cependant, l'un des principaux obstacles à une participation accrue des plus défavorisés au développement économique dans les pays du sud est leur difficulté à accéder à des ressources financières. La majorité des populations du sud n'intéresse pas le secteur bancaire classique. Par exemple, en Afrique, 90% de la population, voire 100% en milieu rural n'ont pas accès aux services financiers des banques [Gentil et Servet, 2002]. Cela n'est pas le résultat d'une volonté d'exclusion des banques, mais provient du fait qu'offrir un tel service n'est pas rentable financièrement pour une banque soumise à des contraintes de rentabilité. En effet, du fait de leur pauvreté assez élevée, il leur est difficile voire impossible de donner une garantie matérielle dont la valeur permettrait de couvrir le montant du prêt en cas de défaut. D'où l'émergence de la microfinance qui apparaît comme un secteur intermédiaire pouvant satisfaire les besoins de services financiers pour la majorité de ceux qui n'ont pas accès au secteur bancaire classique.

La microfinance s'est développée en tant qu'approche de développement économique et s'intéresse spécifiquement aux populations à faible revenu. En effet, la plupart des institutions de microfinance sont lancées avec la motivation initiale de réduire la pauvreté et prennent des mesures pour s'assurer que les gens très pauvres soient desservis. En Afrique, la majorité des entrepreneurs est de « petites tailles » et leurs demandes financières ne sont pas satisfaites par les banques classiques. Leur financement pour la plupart du cas, est assuré par la microfinance.

II.1. La Microfinance et les pauvres

L'expérience montre que la microfinance peut aider les pauvres à :

- augmenter leurs revenus,
- créer des entreprises viables,
- sortir ainsi de la pauvreté.

Elle peut également constituer un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres, et en particulier aux femmes, de devenir des agents économiques du changement. En effet, en donnant accès à des services financiers, la microfinance joue un rôle important dans la lutte contre les nombreuses dimensions de la pauvreté.

Par exemple, les revenus générés par une activité non seulement permettent à cette activité à se développer mais ils contribuent également au revenu du ménage, et par là même à la sécurité alimentaire, à l'éducation des enfants, à la prise en charge des soins de santé, etc.

La microfinance repose sur le lien social et s'en sert : « La microfinance est une finance de proximité, proximité géographique bien sûr, car les personnes se connaissent et se cautionnent parfois mutuellement. Elle est toujours adaptée aux besoins, c'est pourquoi elle innove en permanence »[13]. Il peut s'agir d'un service d'assurance ou soit d'un service de transfert de fonds qui est utilisé par les immigrants.

II.2. La Microfinance, un instrument approprié ou non ?

C'est surtout au niveau du crédit que la microfinance montre ses limites. En effet, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, le microcrédit, comme tout crédit d'ailleurs, doit être remboursé. Il nécessite donc au niveau de l'emprunteur une bonne capacité de remboursement, aptitude qui bien entendu s'amoindrit si la personne est très pauvre, sans revenus pour lui permettre de rembourser un prêt. Octroyer un prêt à de tels individus risque plutôt d'aggraver leur situation d'endettement et de pauvreté.

Souvent les gouvernements et les agences de coopération souhaitent utiliser la microfinance comme un outil de résolution de divers problèmes sociaux. Victimes

[13] : Michel Lelart (CNRS Université d'Orléans), Membre du Réseau Entreprenariat de l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F), interview accordée au Portail de microfinance.

d'inondations ou d'autres catastrophes naturelles, réfugiés fuyant les conflits, nouveaux diplômés de la formation professionnelle, chômeurs, autant de types d'individus se trouvant dans une situation de précarité que les gouvernements sont tentés de vouloir aider par le microcrédit depuis que celui-ci a été « vendu » comme un excellent outil de lutte contre la pauvreté.

Les programmes de microcrédit conçus pour ce type de situation fonctionnent cependant rarement. Ils enregistrent le plus souvent des taux d'impayés ou de non remboursement très élevés.

L'utilisation dirigée de la microfinance pour résoudre des défis de développement dans des situations où la base de la subsistance des populations est détruite ou très précaire a rarement été un succès.

Le microcrédit se révèle par contre le plus utile pour ceux qui ont identifié une opportunité économique et qui sont en situation de faire fructifier cette opportunité s'ils ont la possibilité de se procurer une petite somme d'argent au moment où ils en ont besoin.

Ainsi, les personnes pauvres qui travaillent dans des économies stables ou en croissance, qui ont démontré leur capacité à conduire les activités proposées dans un esprit d'entreprise et leur engagement à rembourser leurs dettes, sont les meilleurs candidats pour le microcrédit.

L'univers des clients potentiels s'élargit cependant de manière exponentielle si l'on prend en compte le concept plus large de la « microfinance ».

Par exemple, au niveau de l'épargne ou de la sécurisation des petites économies, il est encore difficile aujourd'hui dans beaucoup de pays d'ouvrir un simple compte dans une institution bancaire faute de remplir toutes les conditions exigées (carte d'identité, dépôt minimum qui est souvent un maximum pour les populations pauvres etc.).

De plus, les banques n'ont bien souvent de guichets ou d'agences que dans les capitales ou les villes secondaires importantes, ce qui exclut directement une bonne partie de la population.

II.3. Les raisons du succès de la microfinance

La légitimation de la microfinance en tant qu'un instrument de développement est récente et date du Sommet du microcrédit organisé à Washington en 1997 à l'initiative des Nations unies. Ce Sommet a constitué un tournant important pour la microfinance en tant qu'approche de développement économique dans la mesure ou pour la première fois, les activités de microfinance ont été admises et intégrées officiellement comme instrument de développement économique[14].

Cette légitimation est née de la conjonction de multiples facteurs économiques et sociaux. Ces facteurs sont les suivants:

- La pauvreté croissante et la progression de l'exclusion sociale à travers le monde ;
- Les différents programmes d'aide au développement qui se sont montrés pour la plupart inefficients car n'atteignant pas les groupes cibles, en l'occurrence les populations pauvres ;
- L'existence d'un nombre de plus en plus important d'acteurs économiques en manque de financement et porteurs de projet ;
- L'expérience de la Grameen Bank en tant qu'institution de crédit « révolutionnaire » au Bangladesh, banque s'adressant aux plus pauvres et en particulier aux femmes, a éveillé un intérêt dans le monde entier, et a fait de l'approche du microcrédit le « nouveau paradigme de développement » ;
- Un nombre croissant « de success stories » basés sur des programmes et des modèles de microcrédits divers, a prouvé que les pauvres sont solvables et que le microcrédit peut être une excellente stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté.

La microfinance a l'avantage d'être un secteur concret qui donne rapidement des résultats notamment faciles à observer en termes de volume accordé, montant d'épargne et taux de remboursement. D'où son grand intérêt à s'intéresser aux raisons de son émergence.

[14] : http://www.unesco.org/most/povmicr1.htm.

Les IMF interviennent sur un segment de marché financier situé à la frontière du secteur informel et du secteur financier formel. Le secteur informel s'est développé en raison de l'incapacité du secteur formel à satisfaire une partie de la demande locale.

Toutefois, l'émergence de la microfinance peut aussi être comprise à partir d'éléments majeurs que sont la réussite du secteur informel, les échecs des banques de développement et autres programmes publics de crédits dirigés et subsidiés et d'autre part, les contraintes financières qu'on rencontre dans les PED ainsi que des exemples de réussite de quelques institutions formelles mis en avant et agissant sur des segments de crédit traditionnellement informel.

II.3.1. Un système de fonctionnement adapté aux réalités locales

L'une des principales raisons de son émergence tient du fait qu'un des principes fondamentaux de la microfinance en matière de crédit est que l'objet de crédit est libre, à condition d'être rentable. Cette approche se justifie par le fait que dans les systèmes de Coopérative d'épargne et de crédit, l'argent du crédit vient de ses propres membres. De plus, le constat est que dans la plupart de ces coopératives, les emprunteurs ont compris qu'ils doivent mener une activité rentable pour être capable de rembourser sans problème. Il est important de dire que la plupart des institutions de microfinance exigent que les fonds prêtés soient destinés à une activité génératrice de revenu. Toutefois, dans la réalité, les crédits peuvent être demandés pour différents mobiles. Cependant, ils sont octroyés principalement pour développer une activité génératrice de revenus qu'elle soit ancienne ou nouvelle. Ce principe correspond au souhait du public visé, et confère au crédit une certaine souplesse.

En général, la majorité des crédits vont aux opérations de commercialisation souvent liées à des activités de stockage et de transformation, transformation avec une part non négligeable pour les activités directement productives, exemple de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat.

II.3.2. Les méthodes des institutions de microfinance

➢ *Le ciblage de la clientèle*

A l'origine, le microcrédit était destiné aux plus pauvres vivant dans les campagnes du Bangladesh. Il s'est ensuite développé dans l'ensemble des PED notamment en Afrique, en Asie du Sud Est et en Amérique du Sud. Dans ce contexte, la plupart du temps des particuliers souvent agriculteurs n'avaient pas les moyens de développer leurs activités faute de moyens.

Aujourd'hui avec l'essor que connaît la microfinance dans de nombreux PED dans un contexte de libéralisation et informatisation croissante de l'activité, elle recouvre un large éventail de clients et d'acteurs.

➢ *Les populations ciblées "aujourd'hui" par les institutions de microfinance*

Les institutions de microfinance ciblent dans les PED, en particulier les pauvres, les femmes, les ruraux et les micro-entrepreneurs en besoin de financement notamment pour des opérations d'équipement et de développement d'activité de revenu.

Les femmes constituent la cible prioritaire des institutions de microcrédit. Guérin explique cet engouement pour la clientèle féminine par le fait que :

« Aujourd'hui, organismes multilatéraux, gouvernements, bailleurs de fonds et ONGs partagent tous la même conviction : il n'y a pas de développement possible et durable sans la participation des femmes en qualité d'acteur. On reconnaît qu'elles sont les premières victimes des plans d'ajustement structurel, du fait notamment de l'affaiblissement des infrastructures collectives. On constate également qu'elles affectent leurs revenus davantage au bien-être familial et on en déduit qu'il vaut mieux s'adresser à elles. On reconnaît enfin que les programmes mixtes ont tendance à être détournés et monopolisés par les hommes[15]. »

[15] : Guérin I. [2000b] « Mécanisme d'incitation et comportements coopératifs : le prêt collectif à responsabilité conjointe », communication aux Journées AFSE 2001, p.7

Une répartition de la proportion de la clientèle féminine des institutions par région du monde nous donne le résultat suivant :

Tableau n°10 : La proportion de la clientèle féminine des institutions par région du monde

Asie	Maghreb& Moyen Orient	Europe de l'Est&Asie Centrale	Amérique Latine&Caraïbes	Afrique	Monde
66%	46.8%	62%	57,4%	62.60%	99%

Source : Microbanking bulletin, 2006, vol.13

Force est de constater qu'en Asie les femmes sont les cibles prioritaires. Par contre, la proportion de la clientèle féminine est faible au Maghreb et au Moyen-Orient. Ainsi, si on s'intéresse au cas des institutions les plus célèbres, on note 74% de femmes dans le cas de la Banco Sol Bolivie, 75% pour BRAC-Bangladesh, et 95% pour la Grameen Bank. En Afrique de l'ouest (UEMOA), la clientèle est majoritairement masculine (60% en 1999).

En Asie du sud et de l'Est, il y a une clientèle féminine plutôt normale voire marginale, 50% pour la Bank Rakyat Indonesia et moins de 10% pour les banques régionales rurales en Inde.

Pour nuancer ces observations, il convient de noter que de nombreux programmes prévoient des actions exclusivement destinées aux femmes (programmes Accord en Afrique de l'Est).

Il est important de noter que le ratio hommes/femmes peut varier de façon subite dans le portefeuille d'une IMF. Le cas du programme du CRENDA en Tunisie en fournit une parfaite illustration significative. Alors qu'il s'agissait d'un programme réservé aux femmes lors de sa création, le ciblage s'est modifié deux fois. En effet, l'accès des microcrédits aux hommes a été admis en 1996 et deux ans après, ils obtenaient 48% des crédits. En 2000, à cause de la dégradation des taux de remboursement, les hommes ne représentaient plus que 12% de la clientèle de la CRENDA [Cracknell M.2000].

- *Zone urbaine/Zone rurale*

Historiquement les programmes de crédits décentralisés sont apparus dans les zones rurales avec le développement des banques agricoles. A l'époque, l'objectif était de pallier l'absence de banque commerciale en zone rurale par la mise en place de structure généralement étatique.

Mais « les programmes d'ajustement structurel et les mouvements migratoires internes ont généré des phénomènes de pauvreté endémique en zone urbaine et accéléré l'informalisation d'une partie de l'activité[16].»

C'est pourquoi les institutions de microfinance les plus anciennes sont implantées plutôt dans les zones rurales (Grameen Bank, Banques villageoises en Amérique du Sud et FECECAM au Bénin). Par contre, la clientèle urbaine est plutôt visée par les programmes récents, BancoSol-Bolivie, K-REP Kenya, CPCMCongo ou CRENDA Tunisie. [Microbanking bulletin, op.cit]

II.4. Le crédit individuel

Le crédit individuel, qu'il soit octroyé par une banque ou une IMF, est accordé en se fondant sur la capacité du client à présenter à l'institution financière des garanties de remboursement et un certain niveau de sécurité. Les IMF ont su adapter cette méthodologie aux caractéristiques de l'environnement informel dans lequel évoluent leurs clients. C'est cette capacité à lier les deux démarches, la logique contractuelle du secteur formel et la logique plus souple du secteur informel, qui a permis aux institutions de microfinance de toucher des populations que les banques n'avaient jusqu'alors servi.

- En amont de l'octroi :
 dans le cas du crédit individuel, l'IMF est directement en charge de la sélection de ses clients. Le crédit individuel porte généralement sur un projet d'investissement précis. L'analyse des dossiers de crédit, d'une part, et des garanties présentées par le client d'autre part, sont donc fondamentales.
- En aval de l'octroi :
 dans le cadre du crédit individuel, le suivi du bon déroulement du prêt est aussi important que l'analyse précédant l'octroi ; ce suivi implique un contact fréquent entre l'institution et son client, avec des visites régulières. Les remboursements ou paiements d'intérêts sont fréquents (hebdomadaires ou mensuels).

[16] : Montalieu T., « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », Monde en développement no 119, pp.21-31,2002.

Comme toujours en microfinance, la rapidité en cas de retard de paiement (visite sur place de l'agent de crédit et/ou de son superviseur) est cruciale pour le maintien d'un bon taux de remboursement.

II.5. Innovation financière du prêt de groupe

Le succès croissant des IMF est dû aussi à l'introduction de pratiques bancaires innovantes. Les IMF accordent des prêts aux emprunteurs organisés en groupe. Généralement des femmes, constituées de groupe de 4 à 6 membres. Chaque membre du groupe reçoit, un prêt à condition d'accepter la responsabilité du remboursement des crédits accordés aux autres membres au cas où ils se relèvent incapables de rembourser eux-mêmes.

L'idée principale est de rendre les individus co-responsables pour permettre de transférer les coûts d'agence au niveau du groupe. Alors, la technique du prêt de groupe permet de traiter l'un des problèmes courant des modèles principal agent avec asymétrie d'information à savoir l'antisélection et même l'aléa moral.

En effet, confrontées à des porteurs de projets de qualité hétérogène et ne disposant pas d'information sur leurs caractéristiques, les institutions financières peuvent être amenées à sélectionner les mauvais emprunteurs en discriminant par le coût du crédit.

Du coup, à cause du coût élevé du crédit, les bons emprunteurs seraient conduits à renoncer au crédit ou à chercher une autre source de financement. Le prêt du groupe est un moyen de forcer l'emprunteur à révéler ses vraies caracteristiques.

Alors, prêter à des groupes permet de révéler complètement l'information qui est socialement optimal[17]. Ces modèles reposent sur l'hypothèse que les emprunteurs se connaissent parfaitement.

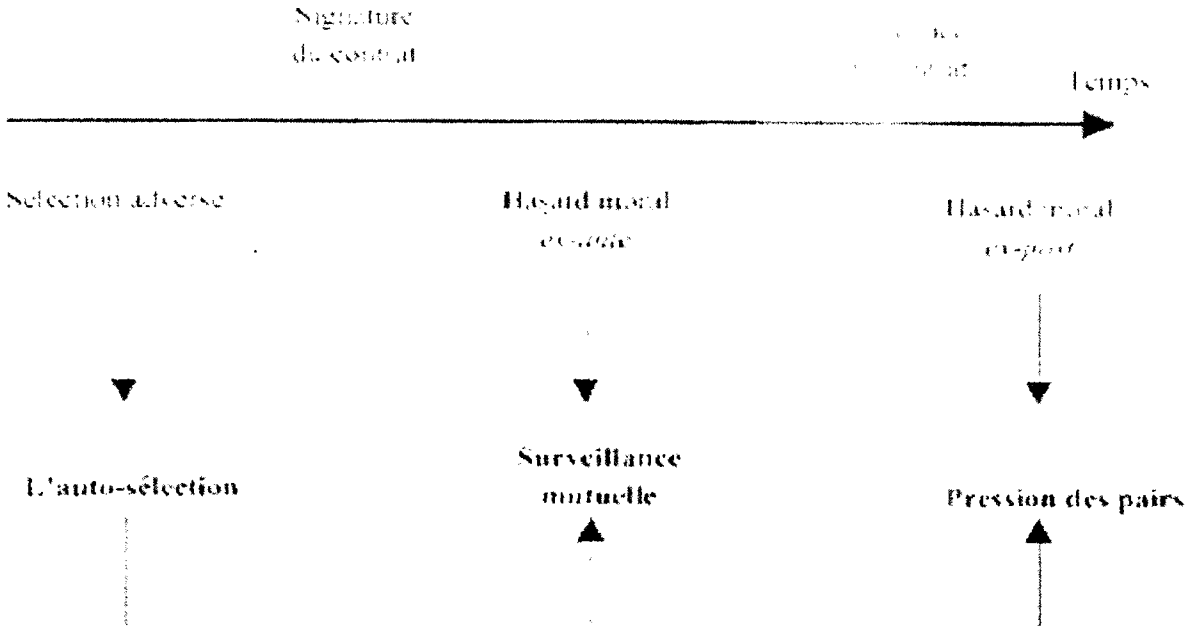
Les bons emprunteurs se sélectionnent mutuellement, ce qui permet de limiter le phénomène d'antisélection. Ainsi, pour l'institution de microcrédit le fait d'appartenir à un groupe de crédit solidaire est un signal de qualité qui remplace le mécanisme de la caution ou de garantie individuelle.

L'autre avantage des prêts de groupe est qu'ils permettent de réduire le coût de l'aléa moral et de générer des meilleures conditions de prêts aux emprunteurs. Ceci en rendant coresponsable les emprunteurs, les individus choisissent conjointement de

[17] : Ghatak M., « Group lending, Local Information and Peer Selection », Journal of Development Economics, Vol.60, no 1, Octobre, p27, 1999.

faire des efforts, dans le but de diminuer la rente de l'[illegible] à verser comme le souligne Stiglitz [1990] ou Varian [1990].

II.5.1. Dynamique du contrat de crédit de groupe



Source : Extrait de Léandre Bassolé [2003], pge25

Le principe de l'auto sélection utilise l'information locale privée auquel le prêteur n'a pas accès ou du moins à un coût pour différencier les types d'emprunteurs.

En effet, Hoff et Stiglitz [1990] ont montré que les emprunteurs détenaient assez d'information sur les partenaires et sur l'architecture locale du marché du crédit. De fait, comme nous l'avons évoqué, cela conduit à la formation de groupes homogènes où tous les membres ont une parfaite connaissance sur les caractéristiques de leurs partenaires ainsi que le risque du projet et le niveau de solvabilité. Si on s'intéresse au prêt, on se rend compte que le rendement du projet dépend de l'action de l'emprunteur lorsque celui-ci est octroyé. En somme, cela dépend du comportement et du niveau d'effort de l'emprunteur. De manière générale, on s'attend à ce que l'emprunteur choisisse des actions qui égalisent le bénéfice marginal et le coût marginal. Cependant, en situation d'asymétrie informationnelle, ce résultat ne se réalise pas nécessairement et cela dans un contrat sans garantie car le prêteur et l'emprunteur n'ont pas les mêmes objectifs.

De plus, il faut noter que l'emprunteur n'internalise pas entièrement les coûts d'échec du projet et peut entreprendre des actions qui conduisent à l'échec du projet financé. Alors dans la dynamique du contrat de crédit, on relève deux types de hasard comme le souligne Conning [2000], le hasard ex-ante et le hasard moral ex-post[18].

Le hasard moral ex-post apparaît quand, à l'échéance, certains acteurs du groupe ne peuvent pas notamment en cas d'échec du projet ou même refusent carrément de rembourser le prêt de manière volontaire. Le prêteur est ici incapable de savoir si l'échec est dû à des raisons légitimes ou au comportement stratégique de l'emprunteur. Ce que la coresponsabilité permet de résoudre ou même de pallier.

II.5.2. Responsabilité conjointe

De fait, nous pouvons affirmer que ce mécanisme de prêt de groupe permet de résoudre les problèmes d'aléa moral. La responsabilité conjointe assure donc au créancier que les débiteurs mettront en oeuvre les actions nécessaires pour rembourser et respecter ainsi leurs engagements.

II.5.3. Les incitations dynamiques

Les mécanismes d'incitations dynamiques permettent d'obtenir des taux de remboursement élevés sur des populations dites à risques. La méthode utilisée est celle du prêt progressif ou par pallier. Ainsi, le remboursement sans incident d'un prêt permet le déblocage d'un second prêt plus important et ainsi de suite.

Cette action répétée permet au créancier de réduire ses coûts de recherche d'informations et de sélectionner les meilleurs risques pour les opérations plus importantes. D'autre part, ces prêts par pallier ou progressifs permettent de nouer des relations de long terme entre institutions et leurs clients. De plus, le fait de proposer un prêt plus élevé en cas de remboursement dissuade les mauvais emprunteurs d'opter pour une défaillance stratégique. C'est donc un moyen pour l'emprunteur de réduire ses coûts de transaction ex-ante et de bénéficier de meilleures conditions de crédit. Cependant, la portée de ce mécanisme incitatif est limitée par la concurrence que peuvent se livrer les IMF et le degré de mobilité spatiale des emprunteurs [Montalieu 2002].

Les IMF sont reconnues pour leur exploitation des incitations dynamiques. Toutefois dans le cas de crédits individuels, les emprunteurs sont a priori assurés de pouvoir bénéficier assez facilement de crédit d'un montant plus élevé s'ils respectent leur échéancier.

[18] : Se référer à la figure sur la dynamique du contrat de crédit de groupe

II.5.4. Calendriers de remboursement

Les calendriers de remboursement sont réguliers et commencent presque immédiatement après l'octroi du prêt. Toutefois, les IMF ont des délais de grâce très élevés et aussi une fréquence élevée des remboursements. Le but est d'évincer les emprunteurs indisciplinés lorsqu'un problème survient. De plus, les avantages de cette méthode sont nombreux et indéniables pour l'IMF. D'une part, comme nous l'avons souligné, il permet de détecter très tôt les problèmes éventuels d'un emprunteur et de l'amener à se corriger avant l'échec total.

Et d'autre part, cela confère à l'IMF une liquidité plus forte, ceci dans la mesure où les IMF peuvent collecter les rentrées d'argent avant qu'elles ne soient dépensées ou mal utilisées. Cependant, ce système peut être pénalisant pour les emprunteurs dont les revenus sont marqués par la saisonnalité (cas des agriculteurs). Toutefois, il faut préciser que les fréquences des remboursements varient en fonction de la taille du prêt. Ainsi, les échéances à une semaine sont réclamées pour les plus petits prêts tandis que pour les prêts les plus importants, le remboursement peut être effectué de façon bimensuelle ou mensuelle.

II.5.5. Les garanties auxiliaires

Bien que nous admettions que la technique du prêt de groupe solidaire avec responsabilité conjointe assure des remboursements très honorables, l'octroi de crédit sans garantie demeure une activité risquée. Face à ce risque, les IMF ont développé des systèmes de substitution. En effet, ces institutions obligent leurs clients à constituer des fonds d'épargne gérés par l'institution. Chaque emprunteur alimente ce fonds par une cotisation proportionnelle au montant emprunté. En cas de défaut de l'emprunteur, l'IMF saisit son épargne. Toutefois, en pratique, bon nombre d'institutions telles que la BRI en Indonésie exigent quand même des garanties traditionnelles surtout lorsque le client est en situation de les offrir. Cependant, cette exigence est souple sauf que l'absence de garantie n'est pas cause d'exclusion du marché du crédit puisque des exceptions aux garanties restent à la discrétion de l'institution.

De même, cette exigence d'épargne a pour objectif aussi de construire une relation de confiance entre le prêteur (IMF) et l'emprunteur (les clients) afin d'évaluer leur capacité de remboursement. Donc, comme la plupart des clients ne disposent pas de garanties bancaires courantes, ce sont souvent les biens matériels qui sont utilisés

comme garanties de substitution. Cependant, les groupes de «caution solidaire» demeurent la forme de garantie très courante utilisée par les IMF. De plus, les praticiens accordent une grande importance à la formation des groupes. Toutefois, ils existent des programmes dans lesquels les groupes ne s'étaient jamais rencontrés auparavant. C'est le cas du programme crédit et éducation mis en place par le Réseau des Caisses Populaires au Burkina Faso[19].

II.5.6. Limites de la responsabilité conjointe: le problème du défaut stratégique

Le problème du défaut stratégique a été analysé par Diagne [1998]; Besley et Coate [1995]. La défaillance stratégique se définit par l'absence de volonté de la part de l'emprunteur de respecter son engagement malgré la réussite de son projet. Besley et Coate [1995] constatent un effet négatif de la responsabilité conjointe sur le niveau de remboursement. Ceci est dû à la défaillance stratégique. En effet, en raison de la défaillance stratégique de certains emprunteurs, les autres membres du groupe refusent de rembourser et ainsi faire jouer le mécanisme de caution solidaire. Donc le défaut stratégique de quelques membres du groupe peut entraîner celui de l'ensemble du groupe.

Ces auteurs ont élaboré un modèle basé sur la théorie des jeux avec deux emprunteurs homogènes au sein d'un groupe où le choix ne porte pas sur le choix du projet mais sur la volonté de rembourser ou pas l'emprunt. Dans le cadre de ce modèle, le prêteur applique une sanction au(x) membre(s) défaillant(s). Le niveau de la pénalité augmente en fonction de la production mais reste inférieur à cette dernière. L'emprunteur maximise son utilité (lorsqu'il rembourse) par rapport à deux contraintes: l'information sur le choix potentiel de son emprunteur et le niveau de la sanction infligé par le prêteur. Pour un emprunteur dont le projet réussit, si le projet de son partenaire échoue, le premier va choisir de ne pas rembourser son prêt. Par conséquent, tout le groupe (binôme) sera défaillant. Force est de constater que l'élément principal qui occasionne cette défaillance stratégique est le fait de devoir payer pour son partenaire, ce qui est l'essence même de la responsabilité conjointe.

Le modèle de Besley et Coate [1995] démontre qu'en présence de responsabilité conjointe, les emprunteurs peuvent choisir volontairement de ne pas honorer leurs engagements afin d'éviter de venir en aide à leur partenaire.

[19] : Kevane M., « Etude qualitative de l'impact du crédit avec éducation au Burkina Faso. Université de Santa Clara, 1996

Diagne [1998] analyse la défaillance stratégique dans une optique totalement différente de celle de Besley et Coate [1995]. Jusqu'à présent toutes les analyses théoriques que nous avons présentées mettent l'accent sur l'avantage informationnel que possèdent les membres du groupe par rapport au prêteur (l'institution de microfinance). Ce qui constitue un avantage au groupe pour la sélection, la surveillance mutuelle et la pression des pairs [Stiglitz 1990; Varian 1990 ; Ghatak 1999]. La réussite du contrat de façon individuelle est cautionnée par la réussite du projet financé [Besley et Coate 1995].

Cependant pour Diagne [1998], la défaillance stratégique est due à une autre forme d'asymétrie informationnelle jusque là pas analysée par la théorie économique sur le prêt de groupe. Il s'agit de l'information imparfaite et asymétrique des membres d'un groupe concernant la volonté de rembourser de leur partenaire. Diagne [1998] constate que la principale raison de défaillance dans le prêt de groupe n'est pas l'incapacité, mais l'absence de volonté de rembourser le crédit. La volonté de rembourser étant une information privée, les membres du groupe ne sont pas sûrs des intentions de remboursement de leurs partenaires. Si un membre accorde peu d'importance aux crédits futurs et qu'il doute de la volonté de rembourser d'au moins un de ses pairs, il est optimal pour lui de ne pas respecter son contrat. En effet, s'il rembourse sa part et qu'au moins un membre est défaillant sachant que la pression des pairs n'a pas eu d'effets positifs, tout le groupe sera considéré comme défaillant. De ce fait, l'utilité de l'emprunteur s'en trouve réduite. Par contre si l'emprunteur décide de ne pas rembourser, il ne bénéficiera pas des crédits futurs, mais dans ce cas son utilité reste intacte. Donc l'emprunteur préfère ce deuxième cas de figure car elle maximise son utilité.

A la différence de Besley et Coate [1995], c'est le fait que les emprunteurs n'accordent pas d'importance aux crédits futurs qui entraîne la défaillance stratégique pour Diagne [1998]. Or, l'accès au crédit futur est une des incitations utilisées dans les prêts de groupe avec caution solidaire pour pousser les emprunteurs à rembourser.

Tableau n°11: Crédit solidaire versus Crédit individuel

crédit solidaire	crédit individuel
Principes communs	
• Renouvellement de prêts de montants croissants • Importance dans la décision d'octroi de l'analyse de la moralité et de la réputation de l'emprunteur • Rôle en partie psychologique des garanties • L'IMF va vers le client (service de proximité) • Suivi régulier des remboursements	
Garantie	
• Caution solidaire ou pression sociale au niveau du groupe	• Garantie matérielle et/ou garantie de tiers s'engageant à se substituer à l'emprunteur en cas de défaillance
Spécificités	
• Les emprunteurs se constituent en groupes solidaires, de taille variable selon les contextes • L'agent de crédit délègue de fait au groupe une partie de l'instruction du dossier (auto sélection des membres) • Le produit est en général standardisé en termes de durée et de montant • L'usage du crédit est généralement libre • La sanction en cas de défaillance d'un des membres est le non renouvellement des prêts pour tous les membres du groupe	➢ Les emprunteurs doivent présenter des garanties personnelles matérielles et de moralité ➢ L'agent de crédit instruit le dossier de crédit en analysant en détails les flux de revenus du projet d'investissement financier et plus généralement la situation financière de l'emprunteur ➢ Le produit est plus spécifiquement adapté, en termes de montant et éventuellement de durée, aux besoins du client ➢ La sanction en cas de défaillance de l'emprunteur est l'exercice des garanties ➢ L'usage du crédit est souvent limité au financement d'investissements productifs
Avantages	
➢ La caution solidaire fonctionne a priori, à la constitution du groupe et a posteriori, en problème d'un des membres du groupe ➢ Le crédit solidaire permet de réduire les coûts opérationnels par crédit octroyé ➢ La constitution de groupe de caution solidaire peut jouer un rôle social positif	➢ Relation directe entre l'institution et son client, permettant une meilleure connaissance réciproque ➢ Permet plus de flexibilité que le crédit solidaire ➢ Permet de faire émerger et d'accompagner les meilleurs entrepreneurs

Limites/risques	
➢ Risque d'instrumentalisation de la caution solidaire (solidarité fictive) ➢ Risque d'éloignement du client ➢ Augmentation des coûts de transaction pour le client ➢ Possible exclusion des plus pauvres ➢ Impossibilité d'accompagner les clients au delà d'un certain montant de crédit	➢ Exclut les bénéficiaires qui ne peuvent pas apporter de garanties matérielles ➢ Les montants moyens octroyés sont souvent plus importants (pour compenser une productivité en nombre de clients plus faibles). Le crédit individuel ne s'adresse donc généralement pas aux clients les plus pauvres
Complémentarité	
Beaucoup d'institutions de micro finance proposent les deux produits	

Source : Sébastien.B. et al., Le guide de la microfinance: microcrédit et épargne pour le développement, Groupe Eyrolles, 2006, p.73

II.6. L'intégration de la microfinance dans les systèmes financiers

Il s'agira de démontrer que la microfinance fait partie intégrante de la finance globale dans les PED. En effet, dans les PED, on constate une prolifération d'IMF qui occupe une part importante du système financier jusqu'alors délaissé par les banques[20]. Aujourd'hui, dans une perspective de développement économique, il nous paraît indispensable d'approfondir l'articulation entre le secteur bancaire et les IMF dans les PED. Il s'agira de présenter les raisons d'une articulation entre les banques et les institutions de microfinance compte tenu du dualisme financier qui prévaut dans la plupart des PED. Ceci par une approche en terme d'intermédiation financière tout en définissant les stratégies et modalités pour renforcer cette articulation afin de créer un espace d'intermédiation beaucoup plus dynamique indispensable à la croissance financière dans les PED.

II.6.1. Le poids du financement informel

Avant de présenter le niveau et l'importance de l'activité informelle, il convient de définir ce que c'est la finance informelle qui soutient cette activité. Lelart nous donne un excellent aperçu de la finance informel et de son évolution. Avec cet auteur, on souligne le fait que les pays développés ont aussi connu à un moment de leur histoire,

[20] : TEBILI .H-D, « Microfinance et développement : une mise en évidence théorique et empirique de la relation, Université Paul Cézanne, 2008, p.71

ces pratiques dites traditionnelles de crédit comme celles observées aujourd'hui dans les PED. De Lima [2004] nous donne une définition de la finance informelle comme suit : « la finance informelle est un processus macro et micro qui conduit en dehors des circuits et des intermédiaires financiers institutionnels à la constitution d'une épargne (stock), monétaire réelle et sa mobilisation (flux de créances et de dettes) sous des formes monétaires ou réelles. Il s'agit donc d'opérations financières légales mais qui ne sont pas officiellement enregistrées et réglementées et qui échappent à l'orbite des institutions officielles, tout en se caractérisant par un phénomène de proximité entre les pourvoyeurs de financement et les emprunteurs».

Donc au regard de cette définition, on peut affirmer que ce que l'on nomme finance informelle préexiste partout. Toutefois, avec des aspects différenciés et que de plus les institutions nationales et internationales aussi bien les chercheurs ont pris conscience de son intérêt et son importance notamment dans les économies en développement.

Lelart [2002] retient trois constatations de ce phénomène qu'est la diversité des pratiques. Il constate qu'en plus des prêteurs professionnels, des marchands et commerçants vendent souvent du crédit mais aussi la famille et des amis apportent leur soutien financier à un de leurs proches en besoin. De plus, il existe dans la plupart des pays des pratiques financières collectives communément appelés tontines qui peuvent être pratiquées de différentes manières d'une zone à une autre. En effet, Lelart souligne que l'émergence de la microfinance est une manifestation de la vitalité de la finance informelle et de sa prise en considération par les politiques de développement.

II.6.2. Evolution du financement du développement

La microfinance, initialement conçue comme une forme de solidarité entre les pauvres exclus du système bancaire, s'est développée pour devenir une part importante du financement du développement, et ceci compte tenu des défaillances des modèles de financement du développement dans leur mise en oeuvre. En effet, face à l'imperfection du marché du crédit due à l'existence de l'asymétrie d'information combinée à l'absence de garanties chez une grande partie de la population dans les PED, les banques publiques de développement n'ont pas été en mesure d'enrayer l'exclusion financière. S'appropriant les méthodes ayant fait leurs preuves au sein de la finance informelle, les IMF appuyées par les bailleurs de fonds internationaux ont

ouvert des offres de services financiers qui concourent au financement du développement.

II.6.3. Les IMF partie intégrante de la finance globale des PED

Lelart [2000] souligne que les IMF ont naturellement leur place dans les systèmes financiers nationaux. Ceci dans la mesure où il existe des liens entre les banques et ces institutions.

Bien avant d'avancer des arguments qui militent en faveur de cette approche, nous proposons de faire un bref rappel de l'architecture financière des PED qui constitue de notre point de vue un second argument pour la prise en compte des IMF comme faisant partie à part entière des systèmes financier nationaux des PED.

Bref rappel de l'architecture financière des PED

Dans les PED, le secteur financier est caractérisé très fréquemment par un dualisme financier et imparfait avec la coexistence du secteur formel et des secteurs informels.

Cette situation est moins vraie dans les pays développés mais il faut aujourd'hui constater que la ligne de démarcation entre les deux secteurs n'est plus aussi nette qu'auparavant ceci à cause des interpénétrations des opérations et des participants. En effet, Venet [1997] nous fait remarquer que « les banques africaines et le secteur informel sont complémentaires » ceci dans la mesure où les banques limitent leur soutien aux moyennes et grandes sociétés, tandis que la finance informelle répond aux besoins des petits et micro entreprises. Cette complémentarité est aussi valable avec le secteur de la microfinance.

En outre, on a une démarcation de plus en plus réduite entre microfinance et le secteur financier formel. De plus, la microfinance permet à une catégorie de personnes qui étaient jusqu'à présent exclus du système financier, d'amasser des actifs et d'augmenter leur revenu.

II.6.4. Les raisons qui justifient cette intégration dans le système financier global

Nous avons vu que pour contourner les défaillances du marché du crédit bancaire et l'exclusion d'un nombre considérable d'entrepreneurs potentiels, divers systèmes de crédit ont été mis en place dans les PED. Le problème fondamental du développement financier dans la plupart des PED reste la mise à contribution de manière institutionnalisée des pratiques de micro financement pour remédier à la pénurie de crédit à laquelle se trouvent confrontées les PME. Compte tenu du fait qu'elles n'ont

pas accès au crédit bancaire et d'autre part qu'elles ont des besoins en financement excédant les plafonds des agents informels et d'un grand nombre de programmes de micro financement. Par conséquent, il existe aujourd'hui peu de possibilités d'amélioration de l'allocation du crédit si ce n'est un resserrement des liens entre le secteur bancaire et celui des IMF.

De ce fait pour résoudre le manque de crédit, il faudrait encourager les banques à établir des rapports plus étroits avec les programmes de microcrédit qui ont la possibilité de mobiliser des dépôts et de distribuer du crédit. A ce titre, l'exemple de la Banque Africaine de Développement s'avère intéressant dans la mesure où elle s'est proposée en 1997 d'encourager les banques africaines à offrir des taux préférentiels aux institutions de microcrédit et même aux agents financiers informels pour inciter ces derniers à être des clients réguliers et des partenaires en matière de mobilisation de l'épargne[21].

En effet, ils sont susceptibles de rassembler les petites épargnes à coût relativement faible et de distribuer davantage de crédit s'ils ont accès au crédit bancaire.

En matière d'allocation de crédit, le meilleur moyen est de développer une relation d'agence. Par conséquent, cela est aussi vrai dans la relation des prêts entre le secteur bancaire et les IMF. Ainsi donc, la banque alloue des crédits aux IMF en fonction des dépôts mobilisés qui les rétrocèdent aux petits entrepreneurs.

Cette politique d'acheminement du crédit bancaire vers les IMF ou encore aux prêteurs informels n'est acceptable que sur la base de l'efficacité et d'une intégration financière plus renforcée. Auparavant cette absence de liaisons entre le secteur bancaire et les IMF pouvait s'expliquer par la méfiance, ainsi que les préjugés négatifs des banques vis-à-vis de ce secteur qui leur semblait trop risqué. Pourtant ces institutions sont en mesure d'établir avec leurs emprunteurs des relations personnelles qui leur assurent des taux de non remboursement extrêmement faibles. Cette réduction des risques passe par des garanties coopératives et des mécanismes de contrats innovants, ainsi que d'un suivi systématique des projets et de remboursement des prêts. Les IMF ont fondé leur stratégie de réduction de risques sur une analyse minutieuse des capacités de l'entreprise en mettant l'accent sur les aspects immatériels de l'endettement tels que la caractéristique de l'entrepreneur, les antécédents de celui-ci en matière de remboursement et pour finir ses aspirations au succès.

[21] TEBILI H-D, op. cit, p.71

Par conséquent, pour réduire leur risque dans le domaine du microfinancement, les banques gagneraient à partager les risques avec ces institutions en s'appuyant sur leurs expériences. De ce fait, il est recommandable aux pouvoirs publics d'apporter leur soutien à ce rapprochement. Il s'agira, entre autre, d'utiliser des mesures incitatives telles que la fiscalité, les systèmes de réglementation et de surveillance pour encourager les banques à traiter avec des intermédiaires crédibles du secteur de la microfinance afin que celles-ci perçoivent une réduction des risques encourus. Toutefois, les réglementations devraient éviter des dispositions restrictives et supprimer les dispositions constituantes des obstacles à l'approfondissement financier entre les deux secteurs. L'objectif pour les pouvoirs publics devrait être d'encourager les institutions bancaires à investir dans les programmes de micro financement pour permettre que des fonds bancaires subsistants puissent être utilisés dans le but d'encourager le potentiel des entrepreneurs dans les PED.

➢ *Relations entre banques et microfinance?*

On dénombre aujourd'hui cinq grands types de relation entre les banques et la microfinance à savoir:

- la banque soutient l'IMF sous forme de mécénat
- la banque met à disposition son infrastructure à l'institution
- la banque refinance l'institution de microfinance
- la banque prend une participation dans l'institution de microfinance
- la banque met en place un fonds d'investissement en microfinance

➢ *Des institutions de microcrédit aux banques spécialisées?*

Depuis quelques années, entraînées par l'expérience de la Grameen Bank du Bangladesh, les grandes fondations et ONG du microcrédit de plusieurs pays du sud ont leur propre banque.

Limitées dans leur financement et souvent par des règles administratives nationales, ces organisations, face à une demande en progression de crédit émanant des petits producteurs et commerçants du secteur informel, mais aussi des petites entreprises naissantes ou en développement, ont développé des instruments financiers qui ont évolué, avec l'accord des pouvoirs publics, vers la création d'institutions financières formelles et de banques spécialisées dans le financement du microcrédit.
Aujourd'hui plusieurs d'entre elles gèrent des portefeuilles de microcrédit supérieurs à 10 millions de dollars à l'image de BancoSol en Bolivie, de Pro Empressa au Pérou, de

la Grameen Bank au Bangladesh, de la BRI Bank en Indonésie, de K-REP au Kenya, de Rural Credit Facility d'Afrique du Sud, etc[22].

Ainsi, les promoteurs de la microfinance se sont dotés d'instruments financiers et des banques nécessaires pour attirer et gérer l'épargne des populations et souvent des clients auxquels ils accordent du crédit. En plus, pour bénéficier des lignes de crédit accordées par les banques internationales de développement ou les agences bilatérales de coopération. Il s'agit d'un progrès important vers l'intégration dans le système financier global. Cependant, la problématique du financement demeure une question cruciale pour une intégration parfaite.

II.7. Les expériences de la microfinance au Bangladesh

Le système de la microfinance est bien développé au Bangladesh. Trois expériences sont préférées pour servir d'exemple : Grameen Bank, Rural Employment Facilitation Foundation et le Bangladesh Rural Advancement Comitee (BRAC).

Le cas le plus intéressant est celui de la Grameen Bank. Muhammad Yunus, professeur d'économie au Bangladesh, a expérimenté l'idée de la Grameen Bank ou Banque de village.

La Grameen Bank ou Banque de village a été créée en 1979 après que Yunus eut découvert que les pauvres étaient exploités par des usuriers qui leur prêtaient du crédit à des taux exorbitants allant jusqu'à 200% par mois, car ils étaient incapables d'accéder au crédit bancaire à cause du problème de garantie.

Son budget de démarrage de 27 us dollars (en 1979) fut distribué entre 41femmes du village. Il a vite constaté que les pauvres remboursaient et par conséquent il n'a pas hésité à chercher des ressources auprès des banques et des donateurs étrangers se constituant lui-même la garantie. Jusqu'en 1997, Grameen Bank est une banque dont 92% des actions sont détenues par les bénéficiaires des crédits et 8% par le gouvernement.

Sur le plan institutionnel, la Grameen Bank fonctionne avec un système largement décentralisé. A la base, les gens de même statut socio-économique s'organisent pour former un centre, 50 à 60 centres forment le bureau régional (10à15 branches) et ceci se rencontre dans le bureau zonal et enfin le bureau central. Ceci permet une grande représentativité lors des réunions et prises de décisions.

[22] : TEBILI H-D, op. cit.p72

Dans le système Grameen, tous les membres du groupe ne reçoivent pas les crédits simultanément. Ce sont les plus pauvres du groupe qui reçoivent les premiers en utilisant la procédure d'attribution des prêts appelés la « Two two one procedure ». Cette dernière consiste pour un groupe à choisir en son sein deux membres pour bénéficier d'un prêt.

Si les remboursements sont satisfaisants, le groupe peut alors proposer aux crédits de deux autres membres, le chef du groupe étant le dernier à se présenter.

Cette coresponsabilité agit effectivement contre le non payement.

Concernant les garanties, le remboursement est solidaire car c'est la solidarité du groupe qui est l'unique garantie. Ainsi les membres du groupe veillent en soin de la préparation des propositions des prêts qui procure la garantie de payement.

CHAPITRE III. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFICACITE DES MICROFINANCES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

III.1. Qu'est-ce que l'UCODE Microfinance ?

L'Union pour la Coopération et le Développement (UCODE) est une association qui a été créée en 2001 afin de sortir les populations du Nord du Burundi du cercle vicieux de la pauvreté. En son sein, le Département Microcrédit et Mobilisation de l'Epargne (MC&ME) étaient chargés de la gestion des guichets pour la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. En octobre 2006, suite à une Assemblée Générale Constitutive, le département MC&ME s'est transformé en UCODE Microfinance, une Coopérative d'Epargne et de Crédit autonome et indépendante. Elle a été agréée le 22 Janvier 2007 sous le N° D1/040/2007.

III.1.1. Quelles sont la mission et les valeurs de l'UCODE-MF ?

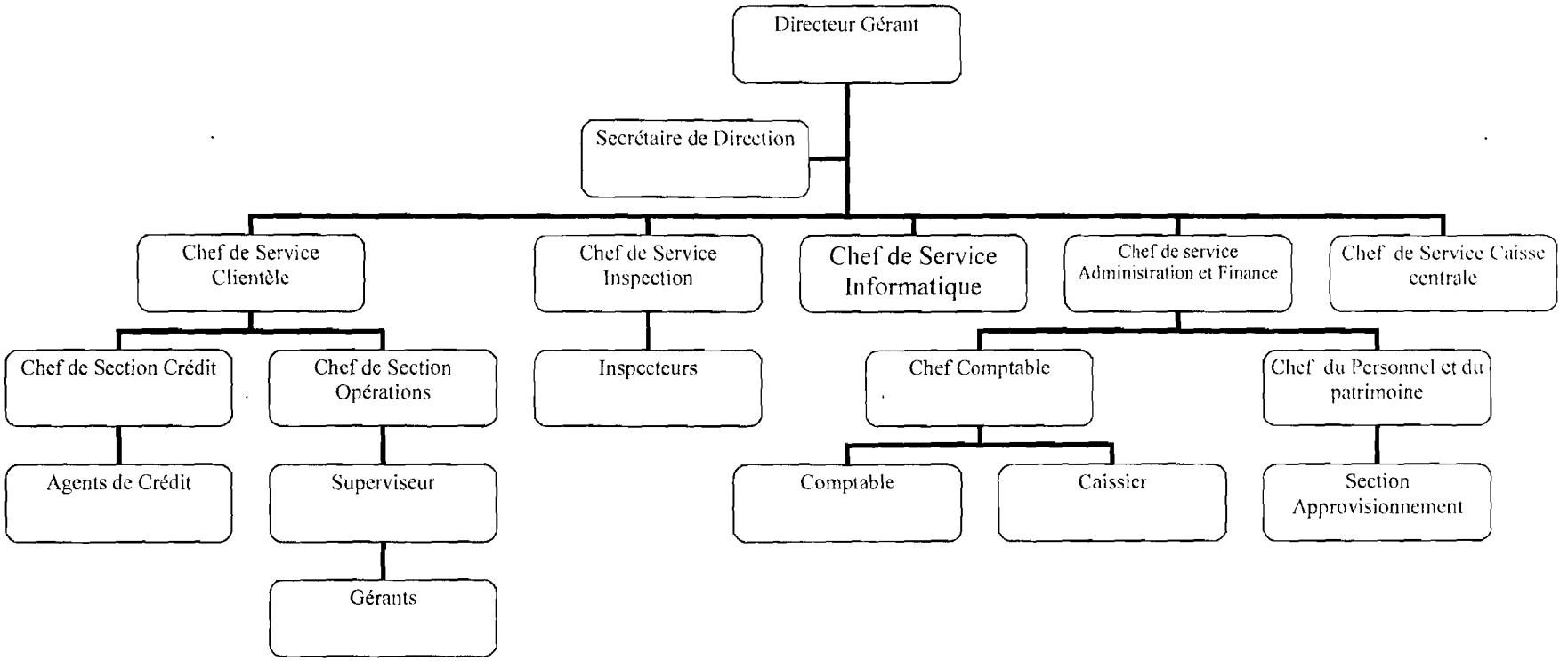
L'UCODE-MF s'est fixée comme mission de « *développer une offre de produits et de services financiers adaptée aux attentes de ses membres, en donnant priorité aux populations pauvres.* » Afin de remplir sa mission, l'UCODE-MF s'engage à respecter les valeurs suivantes :

- Des services rapides et de qualité pour la clientèle ;
- La sécurité des fonds des épargnants ;
- Le développement économique des membres bénéficiant des services de la coopérative ;
- La solidarité et l'égalité entre ses membres ;
- L'honnêteté et la transparence dans les opérations avec les clients.

III.1.2. Quelle est la population cible ?

Sur la base de sa mission et de ses valeurs, l'UCODE-MF privilégie comme groupe cible les populations pauvres, tant rurales qu'urbaines, de la région Nord du Burundi. Cependant, les commerçants, les salariés et les fonctionnaires font aussi partie de la clientèle touchée par l'UCODE-MF.

III.1.3. Organigramme Opérationnel de l'UCODE – MF



III.2. Méthodologie empirique

III.2.1. Méthodologie de recherche et technique de collecte des données

a) Méthode de recherche

Il y a deux types d'approches dans le domaine de la recherche : qualitative et quantitative.

- ✓ La démarche qualitative est fondée sur la subjectivité.
- ✓ La démarche quantitative permet de recueillir des informations quantifiables.

En ce qui concerne notre sujet de recherche, nous avons utilisé les deux approches en raison de la nature du questionnaire utilisé. En effet, il comporte des questions à la fois subjectives et objectives.

b) Technique de collecte des données

Il s'agit d'outils, des techniques d'observation ou d'expérimentation utilisés en fonction d'une stratégie définie par une méthode de recherche. Nous avons utilisé le questionnaire dans le recueil des données. Le questionnaire est convenable pour mesurer des fréquences, faire des comparaisons, observer des relations entre les variables, repérer l'influence des facteurs.

c) Type de données récoltées

Les données utilisées sont des données primaires. Elles résultent d'une enquête auprès de 80 ménages (40 clients de l'UCODE-MF et 40 non clients) choisis suivant la méthode aléatoire et interviewés en utilisant un guide d'entretien.

III.2.2. Milieu et population d'enquête

Nous avons choisi la commune Kirundo comme milieu d'enquête. Cette dernière étant le chef lieu de la province a plus de clients que les autres communes. Quant à la population d'enquête, elle est composée par des non clients et les clients de la microfinance.

III.2.3. Echantillonnage

L'échantillonnage est toujours extrait de la population d'enquête dont il doit avoir toutes les caractéristiques. Pour les clients, le tirage de l'échantillon a été fait aléatoirement sur la liste des clients ayant reçus le crédit. De même que les clients, les non clients ont été choisis aléatoirement.

III.2.4. Estimation de l'indice de pauvreté par l'Analyse en Composantes Principales : ACP

L'ACP prend sa source dans un article de Karl Pearson publié en 1901[23]. Le père du Test du χ^2 y prolonge ses travaux dans le domaine de la régression et des corrélations entre plusieurs variables. Pearson utilise ces corrélations non plus pour expliquer une variable à partir des autres (comme en régression), mais pour décrire et résumer l'information contenue dans ces variables[24].

L'analyse en composantes principales ou ACP fait partie d'une famille de techniques statistiques - les méthodes multidimensionnelles- utilisées pour traiter des données provenant des situations où plusieurs variables sont mesurées.

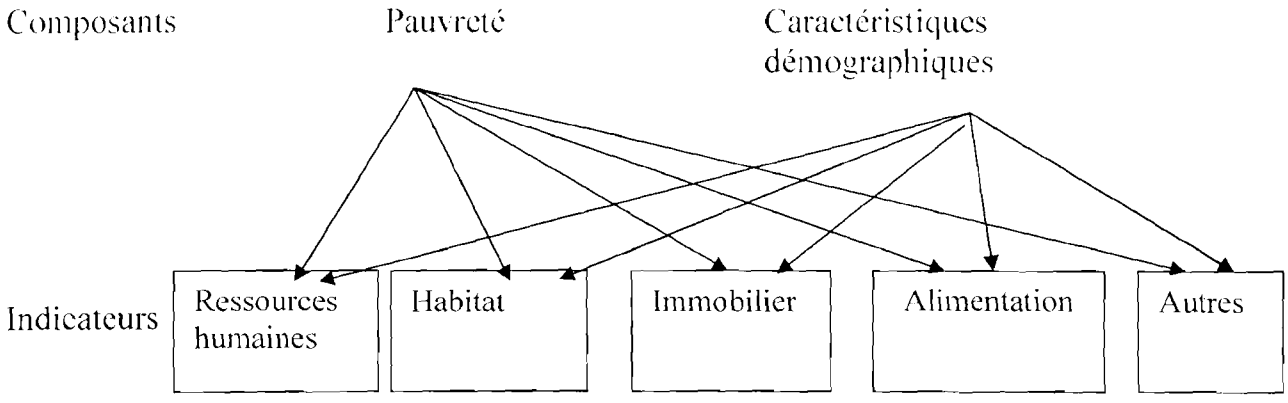
L'ACP constitue un outil pour évaluer et représenter la redondance entre plusieurs mesures ou variables. Elle est souvent utilisée pour représenter graphiquement et de manière synthétique les faits saillants d'un ensemble de données.

Cet outil d'analyse développe un indice de pauvreté relative par l'analyse en composante principale. La méthode ACP est utilisée pour déterminer comment l'information en provenance des indicateurs variés peut être effectivement combinée pour mesurer l'état de pauvreté relative d'un ménage. Le résultat final de l'ACP est un simple indice de pauvreté relative qui attribue à chaque ménage une valeur spécifique présentant l'état de pauvreté.

[23] : http://fr.wikipedia.org/wiki/Karl-Pearson

[24] : http://formation.crcascience.com/analyse-composantes-principales.html

La figure ci-dessous montre un lien entre les composants et les indicateurs :



Source: Microfinance Poverty Assessment tool, 2003

L'ACP est utilisée pour identifier les composants sous-jacents sur base d'un groupe des indicateurs qui peuvent au moins expliquer pourquoi les valeurs des indicateurs diffèrent entre les ménages. Une des raisons qui expliquent pourquoi les ménages répondent différemment aux questions posées sur les indicateurs est leur état de pauvreté relative.

III.3. Analyse, interprétation et discussion des résultats

III.3.1. Analyse descriptive des ménages enquêtés

Cette analyse nous a permis de dégager des différences sur certaines variables relatives aux caractéristiques socio-économiques.

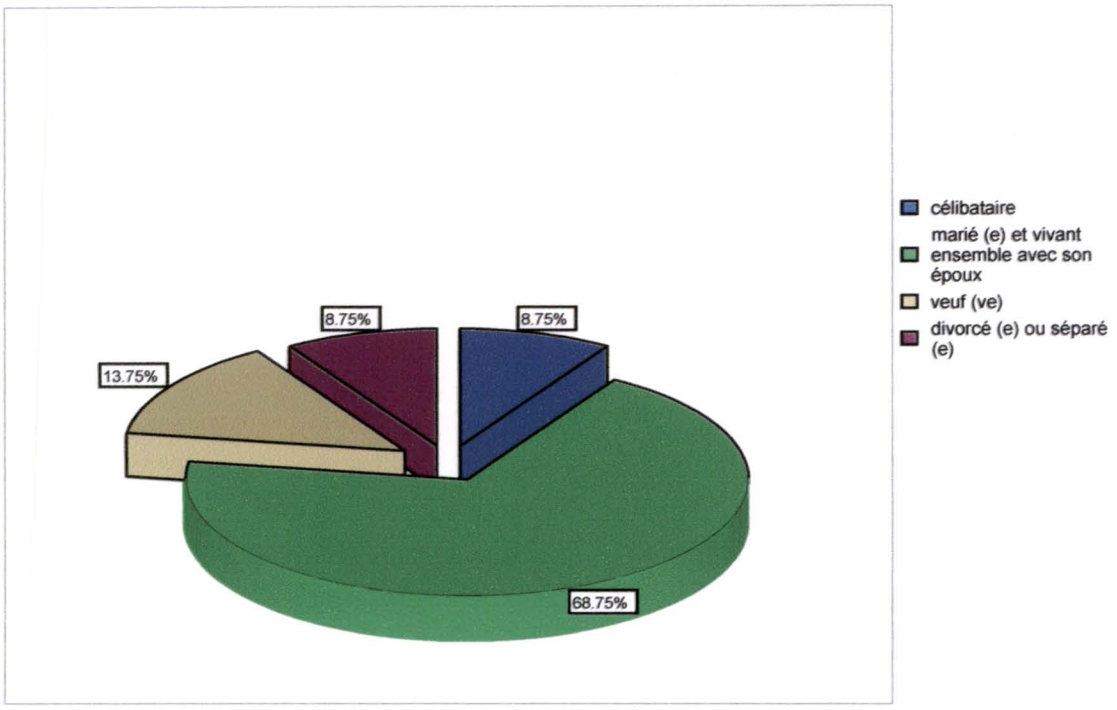
Tableau n°12 : Profil de la structure familiale des ménages enquêtés

Variable	Non client	Client
Sexe		
Masculin	28	24
Féminin	12	16
Age du chef de ménage		
Jeune (16-20ans)	0	1
Adulte (21-60ans)	40	39
Niveau d'étude		
Inférieur au primaire	18	4
Quelques années du primaire	8	9
Niveau primaire	9	15
Ecole technique	2	2
Quelques années du Secondaire	1	4
Niveau secondaire	1	4
Fréquenté l'université	1	2
Occupation principale		
Agriculteur	27	18
Travail non agricole	4	11
Etudiant	1	0
Travailleur temporaire	1	0
Salarié	6	9
Domestique	0	2
Handicapés	1	0

Source: nous-mêmes à partir des données de l'enquête

Sur un échantillon de 80 ménages, 40 ménages sont des clients de l'UCODE-MF et 40 autres sont des non clients. L'état civil des chefs de ménages enquêtés enregistre un pourcentage très élevé chez les familles vivant ensemble ainsi que chez les veufs (ves) comme le montre le graphique suivant.

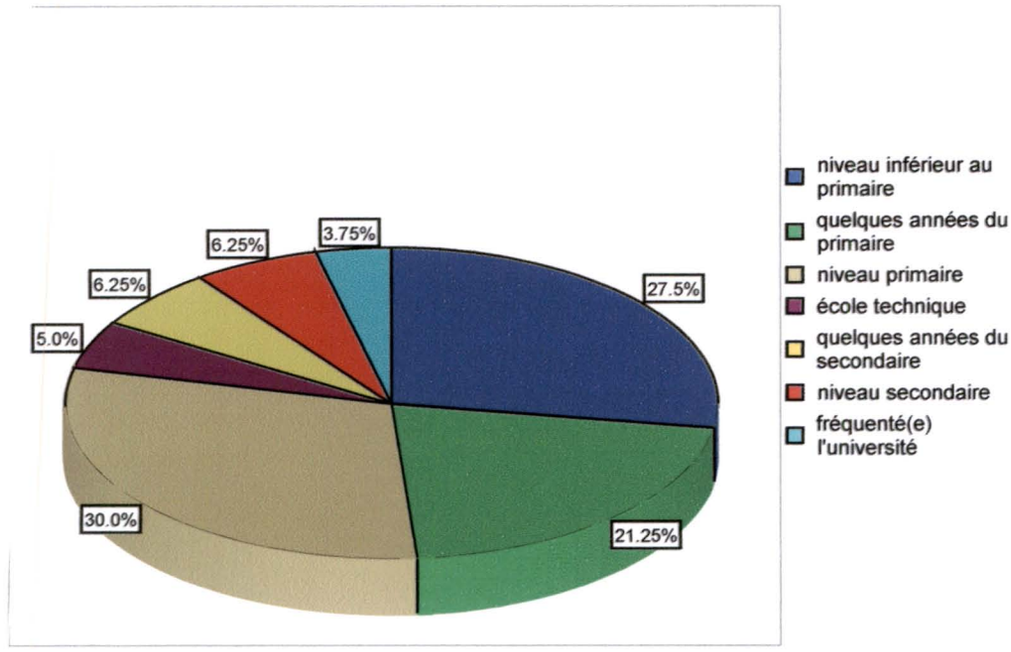
Graphique n°1 : Proportion en pourcentage de l'état civil des chefs de ménage



Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête.

Concernant l'éducation, force est de constater que rares sont les chefs de ménages qui ont dépassé le niveau primaire dans la catégorie des non clients. Dans l'ensemble, le niveau d'éducation des chefs de ménages enquêtés est très faible comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique n°2 : Niveau d'instruction des chefs de ménage



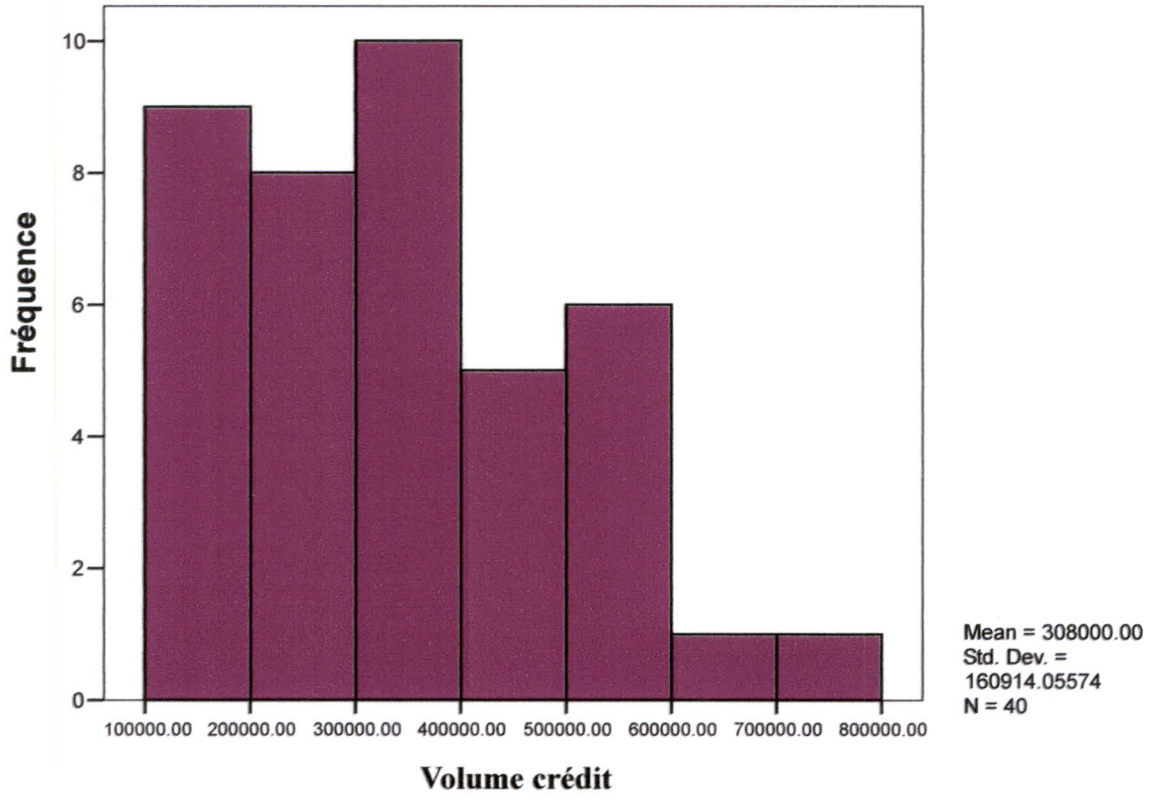
Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête.

Ce faible niveau d'étude des chefs de ménages enquêtés s'explique par un faible taux brut de scolarisation et d'alphabétisation des adultes en général et en milieu rural en particulier (34,28% et 42,06% en 2002, voir tableau n°5).

Dans la catégorie des non clients, plus de la moitié des ménages vivent essentiellement de l'activité agricole. Dans l'autre cas, la répartition des chefs de ménages selon l'activité montre que le travail non agricole occupe une position non négligeable.

Quant au crédit reçu par les clients, il est de petite taille. Une proportion importante varie entre 100.000 et 400.000FBU. Ce graphique montre que peu de clients ont reçu un crédit relativement élevé.

Graphique n°3 : Fréquence et volume des crédits



Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête.

III.3.2. Analyse empirique des indicateurs

a. Comparaison des résultats sur base du test du Khi-deux.

Après l'analyse descriptive, nous avons analysé, interprété et discuté les résultats qui nous ont permis de vérifier les hypothèses. La comparaison a été faite à l'aide d'un outil statistique: le test du khi-deux. Ce dernier est du type non paramétrique dont l'avantage est de s'affranchir des conditions d'application usuelles des tests paramétriques (normalité, égalité des variances,…). Le test χ^2 compare des distributions entre elles sans hypothèses particulières sur la forme de distribution de la variable étudiée. Le principe de ce test réside dans le fait que les effectifs théoriques sont les effectifs attendus que l'on calcule en connaissant les fréquences de l'échantillon de la population [Ancelle, 2002].

Tableau n°13: Evénement spécial et nombre de repas

		Membre d'IMF		Significativité (Test du khi-deux)
		Non client	Client	
Event2day	No	33	32	NS
	Yes	7	8	
nummeal	1	11	0	S**
	2	21	25	
	3	8	15	

Note : S**: significativité à 1%; NS: non significatif
Source: Calculs à partir des données de l'enquête

Ce tableau renferme l'événement spécial survenu deux jours avant l'enquête et le nombre de repas pris dans les ménages enquêtés. Sur 80 ménages enquêtés, 65 ont répondu qu'il n'y a pas eu d'événements (fête, invité,...). 15 ménages ont répondu oui. Le résultat sur l'événement spécial montre que tous ces ménages mènent une vie ordinaire ($p>0.05$). Ceci peut être expliqué par le faible niveau de revenu suite à la sécheresse qui s'est abattue sur la province de Kirundo. Bien que le revenu soit faible en général, des différences nettes s'observent quant au repas pris par jour. L'enquête a montré que les clients mangent au moins deux fois par jour alors qu'un nombre non négligeable des non clients ne mange qu'une seule fois. Le crédit reçu a permis d'augmenter le niveau de consommation des bénéficiaires. Ce résultat a été validé par le test χ^2 ($p=0.001$).

Tableau n°14: Fréquence de consommation des produits de base

		Membre d'IMF		Significativité (Test du khi-deux)
		Non client	Client	
Haricot	Quotidiennement	37	40	NS
	Chaque semaine	3	0	
Banane	Quotidiennement	13	3	S*
	2 fois la semaine	5	3	
	Chaque semaine	22	33	
	2 fois le mois	0	1	
Pâte	Quotidiennement	3	2	NS
	2 fois la semaine	4	7	
	Chaque semaine	30	31	
	2 fois le mois	2	0	
	Mensuellement	1	0	

Note : S* : significativité à 5% ; NS : non significatif
Source: calculs à partir des données de l'enquête

Ce tableau concerne trois aliments de base (haricot, banane et pâte). Les résultats trouvés montrent que la fréquence de consommation pour le haricot est presque la même pour les deux catégories de ménage. Ceci est aussi valable pour la pâte. C'est pour cette raison que le test χ^2 n'est pas significatif ($p>0.05$). Pour la banane, ce test est significatif parce que la fréquence de consommation est très variante quotidiennement et pendant la semaine ($p<0.05$). S'agissant de la question de savoir pourquoi il y a une grande variation de fréquence de consommation trouve la réponse dans le fait que les non clients n'ont pas la possibilité de varier la nourriture. Quant aux clients, ils ont un revenu qui leur permet de varier la nourriture pendant la semaine.

Tableau n°15: Dépenses en habillement

	Membre d'IMF		**Significativité (Test du khi-deux)**
Dépenses (en FBU)	**Non client**	**Client**	
10000-25000	17	1	
26000-50000	6	21	
51000-75000	6	8	
76000-100000	5	7	S*
101000-125000	0	0	
126000-150000	3	2	
151000-175000	1	0	
176000-200000	2	1	

Note : S* : significativité à 5%
Source: Calculs à partir des données de l'enquête

Les dépenses en habillement sont concentrées dans l'intervalle de 10000 à 25000 pour les non clients et sont très minimes. Elles sont de 26000 à 50000 pour les clients. Le test χ^2 pour les dépenses en habillement est significatif ($p<0.05$). Ces dépenses en habillement comme pour l'alimentation renseignent sur l'importance du crédit quelle que soit sa taille. Ce dernier a permis aux clients de dépenser plus que les non clients.

Tableau n°16: Habitat

		Membre d'IMF		Significativité (Test du khi-deux)
		Non client	Client	
Etat de la maison	Détérioré	9	0	S**
	Etat de réhabilitation	15	10	
	Bon état	16	30	
Pavement	Boue	31	11	S***
	Ciment	7	18	
	Brique avec ciment	2	5	
	Brique avec boue	0	6	
Toiture	Tôle	30	40	S**
	Tuile	2	0	
	Paille	8	0	
Mur externe	Terre	18	4	S**
	Brique+boue	12	16	
	Brique+ciment+sable	10	16	
	Ciment	0	4	
Electricité	Pas d'électricité	34	24	S**
	Compteur partagé	0	10	
	Compteur individuel	6	6	
Eau	Fontaine publique	3	0	S**
	Rusengo	34	24	
	Robinet à la maison	3	16	
Latrine	Toilette à bois	33	23	S*
	Toilette à bloc ciment	6	12	
	Toilette à siège	1	5	
Energie utilisée	Bois collecté	22	21	S*
	Bois acheté	10	2	
	Braise	8	17	

Note : S* : significativité à 5% ; S** : significativité à 1% ; S*** : significativité à 0.1%
Source: calculs à partir des données de l'enquête

Lorsqu' on observe les résultats trouvés, on constate que l'état de la maison diffère beaucoup. Nous avons trouvé que 30 maisons des clients sont en bon état contre 16. Alors qu'aucune maison des clients n'est détériorée, 9 le sont chez les non clients ($p<0.01$). 31 maisons des non clients ne sont pas pavées alors que 29 des clients le sont. Concernant la toiture, pas mal de maisons sont couvertes de pailles alors que toutes les maisons des clients sont couvertes de tôles.

Pour ce qui est des murs externes, les résultats de l'enquête ont montré que 18 maisons des non clients ne sont pas cimentées contre 4 seulement pour les clients. Sur 80 ménages enquêtés, nous avons trouvé 22 ménages éclairés dont 16 pour les clients. Quant à l'eau, on a observé que peu de ménages qui ont des robinets à la maison sont des clients de l'UCODE. Contrairement à un nombre non moins important des clients

ayant des toilettes modernes. l'enquête nous a révélés que la majorité des non clients ont des toilettes traditionnelles. En ce qui concerne l'énergie utilisée, les deux catégories de ménage utilisent le bois collecté dans les mêmes proportions. Des différences s'observent quant à l'usage du bois acheté et de la braise.

Le test χ^2 est significatif pour tous les indicateurs de l'habitat. Les résultats trouvés après les calculs ont montré que les clients ont un meilleur habitat. Ceci peut justifier l'importance du crédit octroyé.

Les indicateurs relatifs à l'alimentation, à l'habillement, à l'habitat et à l'immobilier sont parmi les indicateurs du bien être. Après avoir analysé, interprété, et discuté sur ces indicateurs, nous avons trouvé ce qui suit :

- le nombre de repas pris par jour chez les clients est supérieur à celui des non clients
- la fréquence de consommation de la banane est élevée chez les clients
- les clients dépensent plus en habillement que les non clients
- l'habitat est meilleur chez les clients

En revanche, la fréquence de consommation du haricot et de la pâte est presque la même. La différence s'observe sur la consommation de la banane parce qu'elle coûte chère.

Sur base des résultats trouvés, l'hypothèse selon laquelle il y a une différence entre les clients et les non clients des microfinances sur certains indicateurs du bien être est vérifiée.

b. Analyse en composantes principales

Pour vérifier la deuxième hypothèse, nous avons fait recours à l'ACP. Ce modèle procède à la combinaison de plusieurs variables. Ce dernier utilise le test de student en passant par l'analyse factorielle (englobant le test de corrélation, le test de Kaiser-Meyer-Olkin et la matrice des composants).

La procédure du coefficient de corrélation linéaire est le moyen principal de filtrer les indicateurs de pauvreté pour déterminer les variables qui expliquent mieux les différences dans la pauvreté relative des ménages.

Le test de KMO nous montre le degré d'efficacité d'une étude. Plus l'indice de KMO est faible, moins le modèle est approprié. Si un indice est supérieur à 0.6, l'étude est acceptable ; supérieur à 0,7, elle est bonne ; supérieur à 0,8 elle est recommandable ;

supérieur à 0. 9. elle est excellent. Pour notre cas. l'indice de KMO est de 0.838(cfr KMO and Bartlett's Test en annexe). Notre étude est donc recommandable.

Une matrice des composants est une matrice qui renferme les indices de pauvreté. Les coefficients trouvés montrent le degré de corrélation entre le composant et ses indicateurs. Le coefficient ayant une valeur absolue élevée indique un degré de corrélation élevé. alors que celui à petite valeur indique un faible degré de corrélation. Pour qu'un cœfficient soit significatif à 1%, il doit avoir une valeur minimale de 0.180. Il est plus significatif pour une valeur supérieure à 0.300.

Les coefficients positifs indiquent un rapport direct entre l'indicateur et la richesse relative des ménages. La valeur d'un indicateur influe beaucoup sur la valeur d'un composant. Une grande valeur d'un indicateur entraîne une valeur importante d'une composante, laquelle dans notre cas est la richesse relative des ménages. Des coefficients négatifs indiquent un rapport inverse entre l'indicateur et la richesse relative des ménages.

Tableau n°17: La matrice des composants : Principal Component Analysis.

Variables	Composant
	1
Nummeals	,806
Stockharicot	,593
Stockriz	,609
stockfarine	,372
murexterne	,798
Electricité	,800
énergiutilisée	,874
Eau	,676
Latrine	,860
niveauinstruict	,856
Peutécrire	,569
Occupat	,667
déphabilenf	,598

Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête

Les résultats de ce tableau nous donnent des coefficients positifs et montrent qu'il y a un rapport direct entre ceux-ci et la composante.

Un test de student sur les moyennes est utilisé pour vérifier des différences significatives entre le degré de pauvreté relative des clients et des non clients de la microfinance.

Tableau n°18: Test de student

		Levene's Test for Equality of Variances		t-test for Equality of Means			
		F	Sig.	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference
Indice	Equal variances assumed	,021	,886	,222	24	,826	,01762
	Equal variances not assumed			,222	23,999	,826	,01762

Source : Auteurs, à partir de l'annexe III

Ce tableau indique si les variances entre les deux groupes peuvent être considérées comme égales (Levene's test). Pour que le test de student soit significatif, le seuil de significativité doit être inférieur ou égal à 0,05. La valeur de t calculé pour ce cas est de 0,222 et le degré de significativité est de 0,826. Ce qui indique que la valeur de t calculé n'est pas significatif. Sur base de ce résultat, nous pouvons conclure qu'il n'y a pas de différence sur le niveau de vie des ménages des clients et des non clients de la microfinance.

L'objectif des microfinances devrait être l'octroi des microcrédits à la population exclue du système bancaire classique. Or, nous avons constaté que la microfinance octroie des crédits sur présentation d'une hypothèque (attestation de possession par exemple). En plus, le montant des crédits reçus ne génère pas un revenu permettant de dégager des différences sur le niveau de vie des clients et non clients. Cela est dû au fait qu'il est petit. Alors, l'hypothèse selon laquelle l'UCODE contribue à la réduction de la pauvreté dans la province Kirundo est infirmée.

CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Au terme de notre travail, il convient de formuler la conclusion générale et quelques suggestions. Le thème principal de notre recherche était d'étudier l'efficacité des microfinances sur la réduction de la pauvreté qui est un grand fléau pour le monde entier.

Dans le premier chapitre intitulé « Concepts de la microfinance et de la pauvreté », il a été question d'élucider certains concepts clés de la microfinance et de la pauvreté. Il a été également question de dégager l'importance du crédit selon deux tendances à savoir la tendance bancaire et la tendance développementaliste. Loin d'être unanime sur la définition de la pauvreté du fait de son caractère pluridimensionnel, la détermination de celle-ci est faite à travers deux types d'indicateurs à savoir les indicateurs de pauvreté humaine et les indicateurs de pauvreté monétaire.

Bien que le PIB soit le premier indicateur à être utilisé pour déterminer la richesse des pays, il n'intègre pas toutes les composantes qui contribuent à la qualité de vie des habitants. D'où la nécessite de le compléter par l'IDH et l'ISDH.

Dans le deuxième chapitre intitulé « Littérature empirique de la microfinance : De la théorie à la pratique », la spécificité de la microfinance se manifeste surtout en aval de l'octroi du prêt. Elle assure le suivi du bon déroulement du prêt. La technique du prêt de groupe est une innovation financière qui met en avant la coresponsabilité des membres. Chaque membre du groupe reçoit un prêt à condition d'accepter la responsabilité du remboursement des crédits accordés aux autres membres au cas où ils se relèvent incapables de rembourser eux-mêmes. La dernière technique financière est l'incitation dynamique. Elle utilise un prêt appelé progressif ou par pallier. L'expérience de la Grameen Bank au Bangladesh est le modèle pour la réussite dans le domaine de la microfinance. Muhammad Yunus a constaté que les pauvres remboursaient sans problème.

Le troisième chapitre intitulé « Etude de l'efficacité des microfinances sur la réduction de la pauvreté : cas de l'UCODE Agence Kirundo » avait pour objet la vérification de nos affirmations de départ, c'est-à-dire nos hypothèses de recherche.

L'application du modèle Analyse en Composante Principale (ACP) sur base des indicateurs ainsi que l'utilisation du logiciel SPSS nous ont permis de vérifier les hypothèses. Le test du khi-deux nous a permis de comparer les clients et les non clients de la microfinance. Ainsi donc, sur base des résultats trouvés, l'hypothèse selon

laquelle il y a une différence entre les clients et non clients des microfinances sur certains indicateurs du bien être est vérifiée.

Quant au test de student avec les tests précédents (test de corrélation, test de KMO et la matrice composante) a permis de rejeter la deuxième hypothèse selon laquelle l'UCODE contribue à la réduction de la pauvreté.

A l'issu des résultats obtenus, il s'avère nécessaire de formuler quelques suggestions :

A l'endroit de l'UCODE,

- ✓ Faire connaître la microfinance à la population de Kirundo ;
- ✓ Simplifier les modalités d'octroi des crédits ;
- ✓ Mettre en place de nouvelles techniques financières en l'occurrence le prêt de groupe et les incitations dynamiques ;
- ✓ Assurer le suivi du bon déroulement du prêt, ce qui implique un contact fréquent entre l'institution et son client.

A la population, elle doit se regrouper en association pour pallier au problème d'hypothèque.

Quant à l'administration, elle doit veiller à ce que les microfinances agissent conformément aux objectifs qu'elles se sont fixées.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages généraux

ANCELLE, T., *Statistique épidémiologique*, Paris, Méloine, 2002

BRANGER, J., *Traité d'économie bancaire*, Tome1,1[e]éd Paris, PUF, 1968

DESPAQUIER, G., *Techniques financières et développement*, Paris, Max Pyeraud, 2000

DEVELTERE, P., *Economie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et Associations dans les PED*, De Boeck Université, 1998

Guérin I. et Servet J.M., *Exclusions et Liens Financiers, Rapport du Centre Walras 2003*, Paris, Economica, 2004

PETIT-DUTAILLIS, *Le risque du crédit bancaire*, Paris, PUF, 1967

SANE, P., *La pauvreté, une fatalité*? UNESCO/Karthala, 2002

SEBASTIEN.B. et al., *Le guide de la microfinance: microcrédit et épargne pour le développement*, Groupe Eyrolles, 2006

YUNUS, M., *Vers un monde sans pauvreté: l'autobiographie du « banquier des pauvres »*, J.C Lattès, 1997.

B. Mémoires, Rapports, Revues et Articles

AHISHAKIYE H.,.*La croissance est-elle pro-pauvre au Burundi*? IDEC, 2008

AHO, chapitre 1 : *Etat de la pauvreté et du développement humain en Centrafrique*, PNUD, (2006), *Pour une stratégie de croissance Pro-Pauvres et au service du développement humain*, Communications Science Impact, Canada.

PNUD (2006), *Pour une stratégie de croissance Pro-Pauvres et au service du développement humain, Communications Science Impact*, Canada, 2006

BANQUE MONDIALE, *Pauvreté, vulnérabilité et insécurité alimentaire au Burundi : quelques résultats de l'enquête QUIBB 2006, diapositif n° 10 et n°11, 2008*

BANQUE MONDIALE, *Rompre le cercle vicieux-Une stratégie pour promouvoir la croissance dans un milieu rural sensible aux conflits, Développement durable – Afrique centrale, Département pays 02 Bureau régional Afrique*, 2008

BANQUE MONDIALE et REPUBLIQUE DU BURUNDI. *Revues de la Gestion des dépense Publiques et de la Responsabilité Financière (PEMFAR): Améliorer l'Efficacité des Capital Publique pour Accélérer la Croissance et Réduire la Pauvreté*. juin 2008

BASSOLE L., *Responsabilité conjointe et performance des groupes de crédit*. Mémoire DEA, Université de Clermont Ferrand1,2003

BESLEY T. et COATE S., *Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral*, Journal of Development Economics, vol. 46, n°1, février1995

BRB, *Rapport annuel*, 2003

DIAGNE A., *Dynamic Incentives, Peer Pressure, and Equilibrium Outcomes in GroupBased Lending Programs*, American Economic Association, 1998

GHATAK M., GROUP LENDING, *Local Information and Peer Selection*, Journal of Development Economics, vol. 60, n° 1, Octobre1999

GUERIN I., *Mécanisme d'incitation et comportements coopératifs: le prêt collectif à responsabilité conjointe*, communication aux Journées AFSE 2001

KEVANE M., *Etude qualitative de l'impact du crédit avec éducation au Burkina Faso*, Université de Santa Clara, 1996

Michel L., (CNRS Université d'Orléans), Membre du Réseau Entreprenariat de l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F), *Interview accordé au Portail de microfinance*, 2007

MONTALIEU T., « Les institutions de micro-crédit : entre promesses et doutes. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », *Mondes en développement* n°119, 2002

NININAHAZWE, D., *Essai d'analyse des rôles des microcrédits dans la lutte contre la pauvreté au Burundi : cas de l'ASBL TWITEZIMBERE et de la CECM*, mémoire, UB, FSEA, 2005

PNUD, *Projet de politique nationale sur la microfinance au Burundi*, Bujumbura, 2002.

PNUD. *Rapport sur le développement humain 2005 et 2000, annexe statistiques* Ministère de la planification et du développement. l'enquête QUIBB 2006

PNUD. *Rapport sur le développement humain, Rapport 2007/2008*. Annexes Statistiques .

PNUD, *Vaincre la pauvreté humaine*. 1998

QUENTIN W.. *Pauvreté, vulnérabilité et insécurité alimentaire au Burundi*:

Quelques résultats de *l'Enquête QUIBB 2006*. Banque Mondiale, diapositif, 55. 2008

Renforcement des capacités en microfinance pour le Burundi, Bujumbura, 2002.

STIGLITZ J. et WEISS A., "Credit Rationing in Markets with Imperfection Information, "*American Economic Review*, vol. 71, juin 1981

TEBILI .H-D, *Microfinance et développement : une mise en évidence théorique et empirique de la relation*, Université Paul Cézanne, 2008

VARIAN H., "Monitoring Agents with Other Agents", *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, vol. 146, n°1, mars 1990

WORLD BANK, *Microfinance Poverty Assessment tool, International Food Policy Institute*, september 2003

C. Sites internet

http://www.unesco.org/most/povmicr1.htm.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Karl-Pearson
http://formation.creascience.com/analyse-composantes-principales.html

ANNEXES

ANNEXES

I. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE (adapté à partir d'Henry et al. (2003), pp.180-183)

SECTION A. STRUCTURE FAMILIALE

A1.Les adultes (15ans et plus)

Nom du chef de ménage	Etat civil (A)	Lien avec chef du ménage (B)	Sexe (C)	Age	Niveau d'instruction (D)	peut écrire (E)	Occupation principale (F)	Membre d'IMF (G)	Volume du crédit obtenu	Dépenses en habillement pour les adultes

(A) 1-célibataire, 2-marié(e) et vivant ensemble en permanence avec son époux (se), 3-veuf (ve),
4-divorcé(e) ou séparé(e)
(B) 1-époux(se), 2-fils ou fille, 3-père ou mère, 4-petits enfants, 5-grands-parents, 6-autres parentés, 7-avec les autres
(C) 1-masculin, 2-féminin
(D) 1-niveau inférieur au primaire, 2-quelques années du primaire, 3-niveau primaire, 4-école
technique, 5-quelques années du secondaire, 6-niveau secondaire, 7-fréquenté(e) l'université
(E) 0-non, 1-oui
(F) 1-agriculteur, 2-travail non agricole, 3-étudiant, 4-travailleur temporaire, 5-salarié, 6-domestique, 7-chômeur, 8-chômage volontaire ou retraité, 9-handicapés
(G) 0-non,1-oui

A2.Les enfants (moins de 15 ans)

Nom & Prénom	Age	Dépense en habillement pendant l'année (montant)

SECTION B. INDICATEUR RELATIF A L'ALIMENTATION

B1. Y a-t-il eu un événement spécial dans les 2 derniers jours (p.ex.fête, invités)?
(0) non (1) oui □

B2. Si non, combien de repas avez-vous pris ces 2 derniers jours? □
(si oui,combien de repas avez-vous pris les 2 jours précédant cet événement?)

B3. Y a-t-il eu un événement spécial les 7 derniers jours (p.ex.fête familiale, invités)?
(0) non (1) oui
(si "oui",on se réfèrera dans C4 et C5 aux 7 derniers jours précédant l'événement spécial)

B4. Pendant les 7 derniers jours, combien de jours ce repas a-t-il été servi au menu principal ?

Repas délicieux	Nombre de jour servi

B5. Pendant les 7 derniers jours, pour combien de jours le menu principal consistait en alimentation inférieure seulement? □

B6. Pendant les 30 derniers jours, combien de jour votre ménage n'avait pas assez à manger
quotidiennement? □ □

B7. Pendant les 12 derniers mois,pour combien de mois votre ménage n'avait pas au moins un jour assez à manger? □ □

B8. Comment servez-vous de ces aliments?

Aliment de base	fréquence de consommation

(1) quotidiennement (2) 2 fois pendant la semaine (3) chaque semaine (4) 2 fois le mois (5) mensuellement (6) moins d'un mois

B9. Combien de temps disposez-vous des stocks des produits locaux?

Produit	Durée de stockage

SECTION C. INDICATEUR RELATIF A L'HABITAT

C1. Combien de chambres dispose votre maison? □ □

C2. Quels types de matériaux utilisés pour la toiture? (1) tôle (2) tuile (3) paille (4) sheeting □

C3. Quel type de mûr externe de la maison? (1) terre (2) brique avec de la boue (3) brique avec du ciment et du sable

C4. Quel type de pavement? (1) boue (2) ciment (3) brique avec ciment □

C5. Etat de la maison. (1) détériorée (2) en état de réhabilitation (3) en bon état □ □

C6. Quel type d'éclairage? (1) pas d'électricité (2) compteur partagé (3) compteur individuel

C7. Source d'énergie utilisée. (1) bouse (2) bois collecté (3) bois achetés (4) charbon de bois □

C8. Source d'eau. (1) eau de pluie (2) lac ou rivière (3) eau à la pompe (4) fontaine publique (5) rusengo (6) robinet à la maison □

C9. Type de toilette utilisé. (1) toilette à bois (2) toilette à bloc ciment (3) toilette à siège □

SECTION D. INDICATEUR RELATIF A L'IMMOBILIER

D1. Terre disponible: Réservée à l'agriculture Réservée à autres choses
Valeur de la terre:

D2. Biens acquis avec le crédit d'IMF

Actifs	Nombre	Valeur au prix du marché
Bétail		
1.vache		
2.mouton.chèvre et porc		
3.volaille, lapin		
Transport		
4. véhicule		
5. moto		
6. vélo		
7. autres		
Appareils électroniques		
8. TV		
9. Radio		

D3. Quelle est votre appréciation générale sur le niveau de vie d'un client de la micro finance?

(1) pauvre (2) moyen (3) riche

II. Tableau croisé et Test du Khi-deux

a. event2dy * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
event2dy	no	Count	33	32	65
		% within event2dy	50.8%	49.2%	100.0%
	yes	Count	7	8	15
		% within event2dy	46.7%	53.3%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within event2dy	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Exact Sig. (2-sided)	Exact Sig. (1-sided)
Pearson Chi-Square	.082[b]	1	.775		
Continuity Correction[a]	.000	1	1.000		
Likelihood Ratio	.082	1	.774		
Fisher's Exact Test				1.000	500
Linear-by-Linear Association	.081	1	.776		
N of Valid Cases	80				

a. Computed only for a 2x2 table

b. 0 cells (.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 7. 50.

b. nummeals * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
nummeals	1.00	Count	11	0	11
		% within nummeals	100.0%	.0%	100.0%
	2.00	Count	21	25	46
		% within nummeals	45.7%	54.3%	100.0%
	3.00	Count	8	15	23
		% within nummeals	34.8%	65.2%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within nummeals	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	13.478[a]	2	.001
Likelihood Ratio	17.762	2	.000
Linear-by-Linear Association	9.936	1	002
N of Valid Cases	80		

a. 0 cells (.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 5.50.

c. haricot * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
haricot	quotidiennement	Count	37	40	77
		% within haricot	48.1%	51.9%	100.0%
	chaque semaine	Count	3	0	3
		% within haricot	100.0%	.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within haricot	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)	Exact Sig. (2-sided)	Exact Sig. (1-sided)
Pearson Chi-Square	3.117[b]	1	.077		
Continuity Correction[a]	1.385	1	.239		
Likelihood Ratio	4.276	1	.039		
Fisher's Exact Test				.241	.120
Linear-by-Linear Association	3.078	1	079		
N of Valid Cases	80				

a. Computed only for a 2x2 table

b. 2 cells (50.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1. 50.

d. banane * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
banane	quotidiennement	Count	14	3	17
		% within banane	82.4%	17.6%	100.0%
	2 fois la semaine	Count	5	3	8
		% within banane	62.5%	37.5%	100.0%
	chaque semaine	Count	21	33	54
		% within banane	38.9%	61.1%	100.0%
	2 fois le mois	Count	0	1	1
		% within banane	.0%	100.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within banane	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	11.284[a]	3	.010
Likelihood Ratio	12.304	3	.006
Linear-by-Linear Association	11.024	1	.001
N of Valid Cases	80		

a. 4 cells (50.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is .50.

e. pate * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
pate	quotidiennement	Count	3	2	5
		% within pate	60.0%	40.0%	100.0%
	2 fois la semaine	Count	4	7	11
		% within pate	36.4%	63.6%	100.0%
	chaque semaine	Count	30	31	61
		% within pate	49.2%	50.8%	100.0%
	2 fois le mois	Count	2	0	2
		% within pate	100.0%	.0%	100.0%
	mensuellement	Count	1	0	1
		% within pate	100.0%	.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within pate	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig (2-sided)
Pearson Chi-Square	4.035[a]	4	.401
Likelihood Ratio	5.205	4	.267
Linear-by-Linear Association	.739	1	.390
N of Valid Cases	80		

a. 6 cells (60.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is .50.

f. murexterne *.mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		Total
			no client	client	
murexterne	terre	Count	18	4	22
		% within murexterne	81.8%	18.2%	100.0%
	brique+ boue	Count	12	16	28
		% within murexterne	42.9%	57.1%	100.0%
	brique+ciment+sable	Count	10	16	26
		% within murexterne	38.5%	61.5%	100.0%
	ciment	Count	0	4	4
		% within murexterne	.0%	100.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within murexterne	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	14.865[a]	3	.002
Likelihood Ratio	17.152	3	.001
Linear-by-Linear Association	12.447	1	.000
N of Valid Cases	80		

a. 2 cells (25.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 2.00.

g. étatmaison * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
étatmaison	détérioré	Count	9	0	9
		% within étatmaison	100.0%	.0%	100.0%
	état de réhabilitation	Count	15	10	25
		% within étatmaison	60.0%	40.0%	100.0%
	bon état	Count	16	30	46
		% within étatmaison	34.8%	65.2%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within étatmaison	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	14.261[a]	2	.001
Likelihood Ratio	17.813	2	.000
Linear-by-Linear Association	13.788	1	.000
N of Valid Cases	80		

a. 2 cells (33.3%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 4.50.

h. électricité * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
électricité	pas d'électricité	Count	34	24	58
		% within électricité	58.6%	41.4%	100.0%
	compteur partagé	Count	0	10	10
		% within électricité	.0%	100.0%	100.0%
	compteur individuel	Count	6	6	12
		% within électricité	50.0%	50.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within électricité	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	11.724[a]	2	.003
Likelihood Ratio	15.596	2	.000
Linear-by-Linear Association	2.268	1	.132
N of Valid Cases	80		

a. 0 cells (.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 5.00.

i. énergiutilisée * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
énergiutilisée	bois collecté	Count	22	21	43
		% within énergiutilisée	51.2%	48.8%	100.0%
	bois acheté	Count	10	2	12
		% within énergiutilisée	83.3%	16.7%	100.0%
	braise	Count	8	17	25
		% within énergiutilisée	32.0%	68.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within énergiutilisée	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	8.597[a]	2	.014
Likelihood Ratio	9.159	2	.010
Linear-by-Linear Association	1.544	1	.214
N of Valid Cases	80		

a. 0 cells (.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 6.00.

j. eau * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
eau	fontaine publique	Count	3	0	3
		% within eau	100.0%	.0%	100.0%
	rusengo	Count	34	24	58
		% within eau	58.6%	41.4%	100.0%
	robinet à la maison	Count	3	16	19
		% within eau	15.8%	84.2%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within eau	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	13.619[a]	2	.001
Likelihood Ratio	15.657	2	.000
Linear-by-Linear Association	13.447	1	.000
N of Valid Cases	80		

a. 2 cells (33.3%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1.50.

k. latrine * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
latrine	toilette à bois	Count	33	23	56
		% within latrine	58.9%	41.1%	100.0%
	toilette à bloc ciment	Count	6	12	18
		% within latrine	33.3%	66.7%	100.0%
	toilette à siège	Count	1	5	6
		% within latrine	16.7%	83.3%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within latrine	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	6.452[a]	2	.040
Likelihood Ratio	6.745	2	.034
Linear-by-Linear Association	6.294	1	.012
N of Valid Cases	80		

a. 2 cells (33.3%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 3.00.

l. pavement * mbreIMF

Crosstab

			mbrelMF		
			no client	client	Total
pavement	boue	Count	31	11	42
		% within pavement	73.8%	26.2%	100.0%
	Ciment	Count	7	18	25
		% within pavement	28.0%	72.0%	100.0%
	brique avec ciment	Count	2	5	7
		% within pavement	28.6%	71.4%	100.0%
	brique avec boue	Count	0	6	6
		% within pavement	.0%	100.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within pavement	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	21.650[a]	3	.000
Likelihood Ratio	24.577	3	.000
Linear-by-Linear Association	18.222	1	.000
N of Valid Cases	80		

a. 4 cells (50.0%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 3.00.

m. toiture * mbreIMF

Crosstab

			mbreIMF		
			no client	client	Total
toiture	tôle	Count	30	40	70
		% within toiture	42.9%	57.1%	100.0%
	tuiles	Count	2	0	2
		% within toiture	100.0%	.0%	100.0%
	paille	Count	8	0	8
		% within toiture	100.0%	.0%	100.0%
Total		Count	40	40	80
		% within toiture	50.0%	50.0%	100.0%

Chi-Square Tests

	Value	df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	11.429[a]	2	.003
Likelihood Ratio	15.296	2	.000
Linear-by-Linear Association	10.683	1	.001
N of Valid Cases	80		

a. 4 cells (66.7%) have expected count less than 5. The minimum expected count is 1.00.

III. Tests de KMO et de Student

KMO and Bartlett's Test

Kaiser-Meyer-Olkin Measure of Sampling Adequacy.		,838
Bartlett's Test of Sphericity	Approx. Chi-Square	629,361
	df	78
	Sig.	,000

Group Statistics

	microfin	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error Mean
indice	client	13	,6975	,20304	,05631
	no client	13	,6799	,20178	,05597

Independent Samples Test

		Levene's Test for Equality of Variances		t-test for Equality of Means						
									95% Confidence Interval of the Difference	
		F	Sig.	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	Std. Error Difference	Lower	Upper
indice	Equal variances assumed	,021	,886	,222	24	,826	,01762	,07939	-,14624	,18147
	Equal variances not assumed			,222	23,999	,826	,01762	,07939	-,14624	,18147